

★
**GRAND
CHAMBÉRY**
l'agglomération

2025

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE GRAND CHAMBÉRY**



SOMMAIRE

P. 05	Territoire et organisation politique Carte d'identité de Grand Chambéry Conseil communautaire Appui aux communes Concertation et participation citoyenne Plan intercommunal de sauvegarde
P. 10	Directions fonctionnelles Finances et commande publique Ressources humaines et moyens généraux Communication Protection des données personnelles Systèmes d'information mutualisés et du numérique
P. 18	Grands équipements Piscine aqualudique du Stade et piscine de Buisson Rond Patinoire de Buisson Rond Parc événementiel du Phare : parc des expositions et Le Phare
P. 22	Gestion des déchets et assimilés Collectes en 2025 Développement de la conteneurisation Développement du compostage Relations usagers et animations Mises en œuvre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
P. 26	Eau et assainissement Préserver les sources sensibles des massifs Qualité de l'eau potable : plan d'actions Événements marquants Travaux en 2025
P. 28	Les mobilités Développer les réseaux Encourager la mobilité Les mobilités en chiffres
P. 32	Aménagements et travaux Voirie Bâtiments Maintenance
P. 34	Aménagement du territoire Accès à l'emploi Politique de la ville Renouvellement urbain Habitat Gens du voyage Urbanisme et planification Affaires foncières et immobilières Agriculture et espaces naturels Développement durable et transition énergétique
P. 47	Développement touristique Les projets issus du schéma de développement touristique Les Lignes Montagne Tour de France Femmes avec Swift



Thierry Repentin,
Président de
Grand Chambéry

2025 aura été une année d'actions et de coopérations pour Grand Chambéry. Ce rapport d'activités rend compte de cette dynamique et de la diversité des politiques publiques portées par l'Agglomération au service des habitants de ses 38 communes.

Notre action intercommunale repose à la fois sur la mise en œuvre des compétences propres à l'Agglomération et sur le lien que l'intercommunalité entretient avec ses communes.

En 2025, Grand Chambéry a ainsi renforcé son service d'appui aux communes afin de les accompagner sur différents volets qu'ils soient financiers, juridiques ou techniques. Recherche de subventions, transition énergétique ou encore plans communaux de sauvegarde : autant de domaines où l'Agglomération met son expertise au service du territoire.

Les services du quotidien opérés directement par Grand Chambéry ont également connu des évolutions. Dans nos piscines, une nouvelle tarification, avec les abonnements « Chrono » et « Heures creuses », a été mise en place pour favoriser l'accès et la pratique. Plus de 7 000 nageurs réguliers ont déjà choisi ces nouvelles formules.

Dans le domaine des déchets, les équipes ont multiplié les actions de sensibilisation auprès des habitants, des professionnels et des scolaires, tout en déployant le nouveau Programme local de prévention des déchets. Réemploi, compostage, vaisselle réutilisable, lutte contre le tout-jetable : autant d'initiatives qui permettent de faire évoluer concrètement nos pratiques.

2025 aura également marqué une nouvelle étape pour les mobilités avec la création de Synchro mobilités, une marque unique regroupant toute l'offre alternative à la voiture individuelle - bus, vélo, covoiturage et conseil en mobilité - pour rendre cette offre plus forte, plus lisible et plus accessible à tous.

Enfin, parce que préparer l'avenir est au cœur de notre responsabilité collective, nous avons adopté le Plan climat air-énergie territorial (PCAET) 2026-2031, tout en engageant l'élaboration du Plan intercommunal de sauvegarde, afin de renforcer notre capacité à anticiper les évolutions climatiques et les risques auxquels notre territoire est exposé.

Ce rapport témoigne ainsi d'une Agglomération qui agit, innove et accompagne. Je veux saluer l'engagement des agents de Grand Chambéry, des élus et des communes qui font vivre chaque jour cette ambition collective.



Territoire et organisation politique

CARTE D'IDENTITÉ DE GRAND CHAMBÉRY

Les compétences

| DÉCHETS

Collecte les déchets recyclables et ménagers, gère quatre déchetteries.

Développe une politique sur le réemploi et la réduction des déchets.

| TOURISME

Ordonne la politique touristique visant à renforcer le rayonnement du territoire et son adaptation.

| DÉPLACEMENTS

Organise les mobilités en valorisant l'offre de transports en commun, les modes doux et le covoiturage.

| URBANISME

Élabore le Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et déplacements (PLUiHD).

| POLITIQUE DE LA VILLE

Anime le contrat de ville et les projets de développement local et d'insertion économique et sociale.

| AGRICULTURE ET FORÊT

Élabore et met en œuvre le schéma agricole et la charte forestière.

| DÉVELOPPEMENT DURABLE

Œuvre pour mettre en place des actions de transition énergétique et de préservation de la qualité de l'air.

| EAUX ET ASSAINISSEMENT

Produit et distribue l'eau potable, traite les eaux usées et garantit la qualité de l'eau.

| AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Construit, rénove et gère les aires d'accueil des gens du voyage, les terrains familiaux et l'aire de grand passage.

| GRANDS ÉQUIPEMENTS

Exploite les piscines, la patinoire, le parc des expositions Savoieexpo, Le Phare, l'aérodrome et, à partir du 1^{er} janvier 2027, le Chambéry Savoie Stadium.

| HABITAT

Planifie la politique de l'habitat, attribue les aides pour soutenir la production de logements pour tous et la réhabilitation des parcs public et privé.

| VOIRIES

Crée, aménage et entretient les voiries d'intérêt communautaire intégrant tous les types de déplacements (transports en commun, vélo, voiture, piéton...).

Le territoire

38 communes

+ de **146 000** habitants

52 950 hectares dont :

- **10%** de zones urbanisées
- **25%** de surfaces agricoles
- **57%** de forêts
- **8%** d'espaces naturels (zones humides, pelouses sèches et zones de montagne)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Au 31 décembre 2025, le conseil communautaire était constitué de 82 membres titulaires et 29 membres suppléants. Il était présidé par Thierry Repentin, maire de la commune de Chambéry.

Le conseil communautaire s'est réuni 6 fois en 2025 :

- 13 février
- 10 avril
- 22 mai
- 10 juillet
- 25 septembre
- 18 décembre



APPUI AUX COMMUNES

Dans le cadre du projet d'agglomération « La Fabrique 2.0 », nombre de communes ont exprimé leur souhait de pouvoir bénéficier d'appuis techniques par Grand Chambéry.

Pour ce faire, une organisation des services a été mise en place afin de répondre au mieux aux différentes missions d'appuis aux communes. Ces appuis concernent la recherche et le montage de subventions et d'emprunts, les procédures en matière de foncier ou de travaux de voirie et bâtiment, la réalisation de schémas directeurs de transition énergétique communaux et l'élaboration des plans communaux de sauvegarde.

Évolution de l'appui aux communes

De juin à novembre 2025, Grand Chambéry a rencontré ses communes membres pour connaître le niveau de satisfaction sur les cinq services d'appui aux communes proposés depuis 3 ans et recenser les besoins complémentaires qui pourraient être développés à l'avenir. Ces éléments et des propositions de déploiement, qui devront être arbitrées par les futurs élus, ont été présentés lors du conseil communautaire du 5 février 2026.

Information aux communes

En novembre 2025 lors des « Inter'communales », Grand Chambéry a présenté les missions d'accompagnement de chaque thématique. Un guide des aides aux communes a été distribué aux élus à cette occasion.

Une lettre d'informations sur les appels à projets et à manifestation d'intérêts en cours, sur les subventions existantes et les actualités législatives en matière de financements publics est transmise aux maires, directeurs généraux des services, secrétaires de mairie, vices-présidents et membres du comité de direction de Grand Chambéry.

En 2025, 4 numéros d'« Objectif subventions » ont été envoyés.

Bilan des sollicitations

Subventions : 42 sollicitations, soit 2 M€ de subventions obtenues pour le compte des communes, et 7 accompagnements sur les emprunts.

Foncier : 28 sollicitations.

Bâtiment/voirie : 2 nouvelles sollicitations, et poursuite des chantiers lancés en 2024.

Contrat de chaleur renouvelable : 10 projets en cours d'accompagnement.

Plans communaux de sauvegarde : 3 communes accompagnées pour la rédaction d'un plan et organisation d'exercices sur 3 communes.

CONCERTATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Conseil de développement

Instance de démocratie participative, le conseil de développement participe, par ses avis, à la construction des politiques locales.

En 2025, il a contribué à plusieurs grands dossiers :

- **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** : présentation du plan et animation d'un temps de travail en intelligence collective sur le thème « Comment favoriser la réparation, le prêt et le don ? ».
- **Plan climat air énergie territorial** : présentation du diagnostic du territoire et des modalités de révision du PCAET, rédaction de l'avis du conseil de développement
- **Plan alimentaire territorial** : présentation des dossiers portés par la chargée de projets agricoles et alimentaires de Grand Chambéry et échanges sur le plan alimentaire territorial.
- **Service express régional métropolitain (SERM)** : présentation et échanges sur le projet de SERM de la grande aire urbaine de Chambéry métropole Savoie et Avant pays savoyard.
- **Logistique urbaine** : présentation du projet et échanges notamment sur les espaces logistiques de proximité (espaces aménagés en centre-ville pour livrer des colis ou des marchandises en petite quantité à des commerçants ou à des particuliers se trouvant à proximité).

Commission consultative des services publics locaux

Espace de dialogue entre les élus et les usagers, la commission consultative des services publics locaux vise à améliorer la qualité des services publics de l'Agglomération, notamment la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, le traitement et la distribution de l'eau, l'organisation des mobilités, la gestion des grands équipements (patinoire, piscines, Le Phare). À cet effet, la commission examine et rend des avis sur les rapports d'activités des services et les propositions de tarification.

Commission intercommunale pour l'accessibilité

Composée d'élus et d'associations ou organismes représentant les personnes en situation de handicap, la commission accessibilité vise à dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des grands équipements et des transports, et à établir un rapport annuel de l'accessibilité.

Outre la commission annuelle, des groupes techniques contribuent à inclure la réflexion sur le handicap dans les actions portées par Grand Chambéry.



2025 en chiffres

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT :

20 membres, **6** séances

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX :

60 membres, **4** séances

COMMISSION ACCESSIBILITÉ :

60 membres, **1** séance plénière, des groupes techniques

PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'année 2025 marque le lancement officiel de l'élaboration du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) de Grand Chambéry, un projet ambitieux visant à renforcer la préparation et la coordination des acteurs face aux risques majeurs.

Le travail effectué a posé les fondations du PICS de Grand Chambéry, grâce à l'engagement de tous et toutes. Ce travail collectif permettra de renforcer la résilience du territoire face aux risques, en plaçant la coordination, l'anticipation et l'adaptation au cœur de la démarche.

Suite aux comités techniques et de pilotage de 2024, l'engagement institutionnel de Grand Chambéry dans cette démarche a été acté par délibération du conseil communautaire le 13 février 2025.

Une gouvernance, associant élus, agents communaux et intercommunaux, et les acteurs du territoire, a été mise en place, afin de garantir une approche transversale et opérationnelle. Grand Chambéry a opté pour une réalisation du document en deux étapes, avec un objectif de premier document avant la fin du mandat 2020-2026.

Élaboration d'un premier document

Une phase d'état des lieux a eu lieu entre février et septembre 2025 autour de 10 groupes de travail qui ont mobilisés 24 structures pour 27 réunions. 6 directions de Grand Chambéry ont été également impliquées activement. Ceci a permis de fédérer un réseau d'acteurs.

Parmi les thématiques abordées par les groupes de travail, on retrouve : les modalités d'appui aux communes, l'organisation de la cellule de crise, les outils et données, et le traitement des aléas pour la première version du PICS (9 identifiés sur les 16 retenus sur le territoire).

Une première cartographie des aléas et enjeux est disponible en ligne et un tableau regroupant les matériels, hébergements et référents ressources humaines des communes et de Grand Chambéry a été créé.

Le 30 octobre 2025, le comité de pilotage a validé les principes du document version 0.

Sur l'année 2025, plusieurs événements nécessitant une gestion de crise ont permis de tester la coordination entre différents acteurs (Grand Chambéry, communes, Préfecture...) et ainsi alimenter le PICS :

- le 1^{er} février, suite à la fermeture de la RN90 en Tarentaise à cause d'un éboulement, pré-armement du Plan d'accueil hébergement par la préfecture et vigilance pour Grand Chambéry ;

- le 12 février, un accident impliquant un camion de transport de matières dangereuses à Chambéry ;
- le 5 mars : un feu de forêt à Saint-Jeoire-Prieuré nécessitant l'arrêt temporaire de l'aérodrome ;
- le 9 octobre, une coupure d'eau potable pour des milliers d'habitants au Sud de Chambéry suite à une rupture de canalisation...

Un appui aux 38 communes

Les 38 communes ont été rencontrées par le chef de projet PICS dans la phase état des lieux.

Une plateforme expertise et territoires « club PICS Grand Chambéry » a été créée pour permettre aux communes d'échanger entre elles et de partager leur expérience.

Pendant 6 mois, par l'intermédiaire d'un stagiaire, Grand Chambéry a appuyé 3 communes du territoire (La Thuile, Vimines et Le Châtelard) dans la rédaction de leur Plan communal de sauvegarde (PCS) et l'organisation d'un exercice communal pour chacune, renforçant leur autonomie et leur préparation.

Un exercice de gestion de crise à l'échelle de l'agglomération

Le 25 novembre 2025, l'Agglomération a organisé son premier exercice intercommunal en simulant le passage d'une tempête sur 5 de ses communes (Cognin, Vimines, Saint-Cassin, Saint-Sulpice, Montagnole).

Cet exercice a permis de tester la cellule de crise de Grand Chambéry (poste intercommunal de coordination), d'identifier des axes d'amélioration pour les plans communaux et intercommunaux et de tester les télécommunications de crise par le biais de radios.

9 aléas traités dans la version 0 du PICS :

- | inondation
- | canicule / sécheresse
- | tempête
- | mouvement de terrain
- | séisme
- | incendie de bâtiment
- | transport de matières dangereuses
- | malveillance et attentat
- | problème d'alimentation en eau potable

Exercice de gestion de crise le 25 novembre



Directions fonctionnelles

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Amélioration de la recherche et de l'obtention de subventions

Grand Chambéry a travaillé à l'amélioration du dispositif pour la recherche et l'obtention de subventions.

Les principaux ajustements apportés ont été les suivants :

Création d'une cellule « subventions à recevoir » animée par la direction des finances, achats et assurances (DFAA) et composée des personnes suivantes :

- directrice des finances, achats et assurances
- responsable du service programmation de la DFAA
- chargée de pilotage et de programmation des investissements de la DFAA
- chargée d'appui aux communes
- chargée des assurances et des subventions européennes
- chargée des subventions pour la DUDL
- responsable administrative et financière de la DUDL

Recentralisation de la gestion et du suivi des dispositifs contractuels à la DFAA ce qui a notamment permis :

- un pilotage optimisé des dispositifs contractuels existants :
 - conclusion d'un avenant au CRTE,
 - conclusion d'un avenant au Contrat Départemental,
 - sollicitation d'un avenant au CPER.
- une meilleure identification des subventions à solliciter :
 - dépôt d'un dossier FEDER Massif des Alpes pour le projet d'aménagement des places Caffé et Monge à Chambéry,
 - dépôt d'un dossier ADEME Friches pour le futur centre d'exploitation des bus.

Mise en place de l'inventaire physique

Avec une volonté de localiser son patrimoine, et sur la base des recommandations de la chambre régionale des comptes, Grand Chambéry a débuté la mise en œuvre de l'inventaire physique de ses équipements.

Pour cela, l'Agglomération a fait l'acquisition d'un module d'« inventaire physique » qui est en lien avec l'inventaire comptable.

Un paramétrage du module a été réalisé en codifiant les différents bâtiments, étages et bureaux. Dans un premier temps, l'ensemble du mobilier est codifié, étiqueté et localisé sur les différents sites de la collectivité. Un déploiement progressif du module sera réalisé après un premier retour d'expérience et ajustement des paramétrages le cas échéant.

2025 en chiffres

14 687 factures comptabilisées, (- 1,5% par rapport à 2024)

Délai global de paiement moyen des factures : **20** jours (identique à 2024)

7 562 bons de commande édités, (- 0,3% par rapport à 2024)

Préparation du transfert du Chambéry Savoie Stadium

Le conseil communautaire du 13 février 2025 a sollicité la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) afin qu'elle travaille sur une estimation financière des charges susceptibles d'être transférées au titre du Chambéry Savoie Stadium conformément aux dispositions du code général des impôts.

Afin de fournir les éléments d'analyse nécessaire à la CLECT, une quinzaine de réunions entre la ville et l'Agglomération se sont déroulées de décembre 2024 à mars 2025. Ces réunions ont essentiellement porté sur le périmètre du transfert, la gestion du bâtiment, les modalités d'exploitation fonctionnelle du stade, les éléments juridiques et financiers liés au transfert de l'équipement.

Le but de ces travaux était d'une part d'estimer :

- le coût de construction du stade et son plan de financement ;
- le coût net de fonctionnement du stade : charges et recettes d'exploitation, masse salariale, autres charges ou recettes.

Et d'autre part d'identifier les conséquences financières et juridiques du transfert de cet équipement pour Chambéry et Grand Chambéry.

En parallèle, la CLECT et son bureau se sont réunis à cinq reprises ce qui a permis à la Commission du 17 avril 2025 d'adopter son rapport d'évaluation estimative.

Ce rapport d'évaluation, transmis à titre informatif, a permis au conseil communautaire de Grand Chambéry de définir l'intérêt communautaire du Chambéry Savoie Stadium à compter du 1^{er} janvier 2027.



RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX

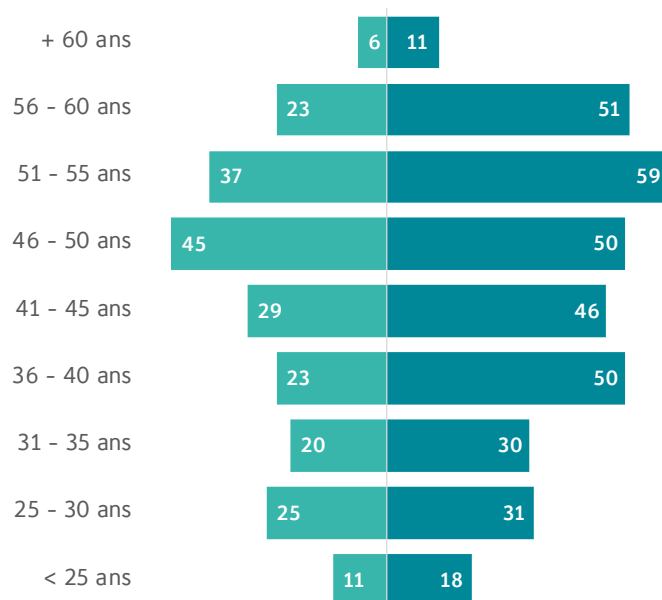
Pyramide des âges des agents de Grand Chambéry en 2025

565 agents : **219** femmes, **346** hommes

Moyenne d'âge : **44** ans

Nombre d'agentes et d'agents
par tranche d'âge :

Femmes ■
Hommes ■



Poursuite de la dynamique en faveur de l'attractivité et du recrutement

Depuis 2024, l'Agglomération a engagé une réflexion approfondie sur son attractivité, sa marque employeur et l'optimisation de ses processus de recrutement. Cette démarche s'est traduite par la mise en place d'offres d'emploi plus dynamiques, portées par un slogan distinctif et volontairement engageant : « Ne postulez pas ».

Une attention particulière est désormais accordée à l'expérience candidat, avec un accompagnement personnalisé à chaque étape.

Afin de renforcer cette dynamique, les équipes des ressources humaines ont intensifié leur présence sur le terrain : participation active aux forums et salons de l'emploi, développement de partenariats avec les acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi, notamment France Travail, les Missions Locales et les structures d'insertion.

En 2025, 3 directions ont ouvert leurs portes à des demandeurs d'emploi afin de faire découvrir les métiers en tension au sein de l'Agglomération : visites de sites, démonstrations métiers, job dating avec les responsables de service. Ces initiatives ont abouti à la signature de contrats et à la mise en place d'immersions professionnelles au sein des services.

Par ailleurs, l'Agglomération renforce sa présence auprès des établissements scolaires et universitaires afin d'accompagner les jeunes dans leur recherche de stages et de valoriser les métiers de la fonction publique territoriale.

En 2025, 11 élèves issus des quartiers prioritaires ont ainsi été accueillis en stage de 4^e dans le cadre de parcours de découverte des métiers.

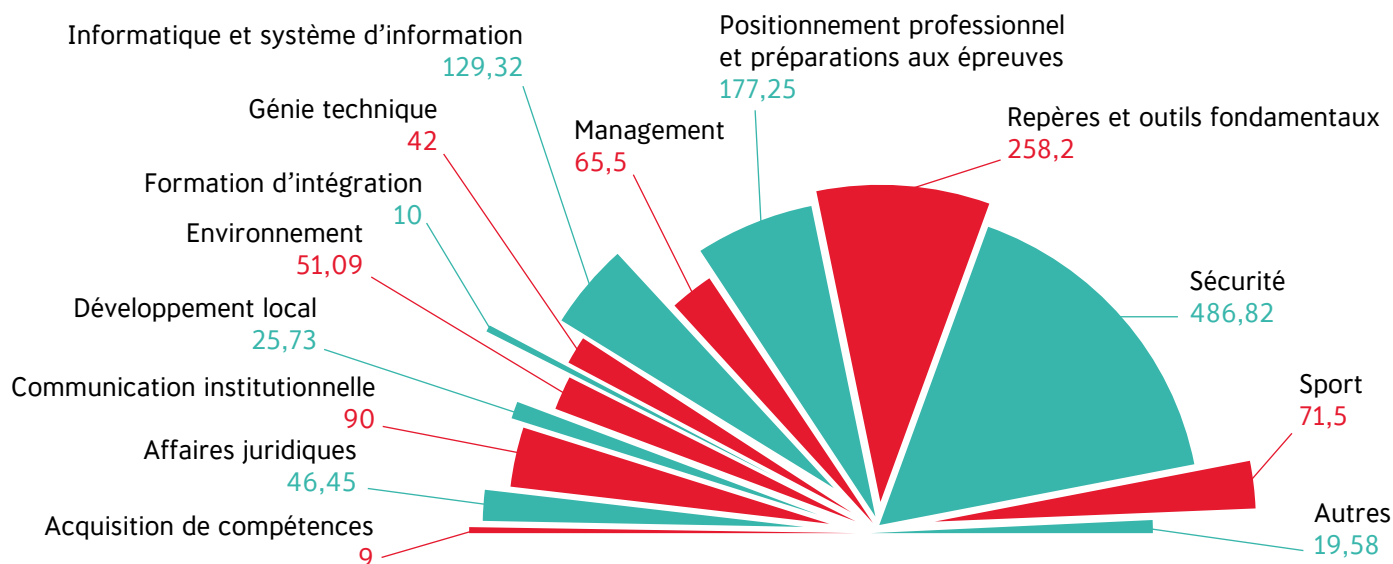
Accompagner les managers dans l'exercice de leurs fonctions

Encadrer et manager consiste à mobiliser les équipes autour d'objectifs partagés et à favoriser la coopération au service de l'intérêt collectif. Dans cette perspective, Grand Chambéry a développé un dispositif structurant à destination des encadrants : le Campus du management. Organisé en plusieurs volets, il met à disposition des managers des outils opérationnels pour les pratiques quotidiennes ainsi que des documents de référence, dont la charte des engagements réciproques entre agents et managers.

Une attention particulière est portée aux nouveaux encadrants grâce à la mise en place d'un parcours d'intégration dédié. Organisé par promotion et fondé sur un système de parrainage, ce parcours comprend une demi-journée d'intégration animée par la direction générale et la DRH, une formation aux fondamentaux du management et des temps d'information auprès des services ressources humaines, finances, marchés publics, informatique et sécurité numérique. Ce dispositif vise à sécuriser la prise de poste, favoriser la montée en compétences et inscrire les pratiques managériales dans une culture commune partagée.

Les actions de formation

Nombre de jours de formations suivis par les agents de Grand Chambéry en 2025



Gestion des archives

Le service archives-documentation a pour mission au quotidien la collecte, la communication, la conservation et la valorisation des archives produites et reçues par l'Agglomération.

En 2025, plus de 220 demandes de consultation d'archives, formulées principalement par les services internes mais également par des personnes extérieures à l'Agglomération, ont été traitées.

En 2025, le service s'est engagé en partenariat avec la Ville de Chambéry dans la voie de l'archivage électronique, indispensable pour accompagner les politiques de dématérialisation menées depuis plusieurs années.

VALORISER AVEC LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, sous la coordination du service archives-documentation, les services se mobilisent afin de valoriser leurs métiers et leurs équipements. En 2025, 32 visites ont permis à 639 personnes de découvrir des infrastructures intercommunales.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES

En 2025, le service archives a accompagné 11 collectivités de l'Agglomération dans la construction ou le maintien de leur système d'archivage, soit 78 journées d'intervention.

Poursuite de l'objectif d'optimisation des ressources

Dans le cadre de sa politique interne de réduction des déchets et d'optimisation des ressources, Grand Chambéry a déployé, courant 2025, un outil dédié à la gestion de son patrimoine mobilier.

Cette solution numérique centralisée et intuitive permet d'inventorier, de suivre et de sécuriser l'ensemble des biens mobiliers, tout en facilitant leur maintenance et leur traçabilité.

Grâce à cet outil, les services bénéficient d'une gestion optimisée des ressources, d'un gain de temps notable dans les processus administratifs et d'une meilleure visibilité sur l'état du parc mobilier.

Cette modernisation offre une planification plus précise des renouvellements et une utilisation plus rationnelle des ressources, s'inscrivant ainsi pleinement dans une démarche d'économie circulaire et de responsabilité environnementale.

COMMUNICATION

La direction de la communication pilote les stratégies de communication nécessaires pour l'exercice des compétences, des projets et des actions menées pour les habitants de l'Agglomération.

Elle administre pour cela différents outils et supports de communication, des réseaux sociaux aux relations presse, de l'événementiel à la campagne d'affichage.

En 2025, plusieurs événements ont nécessité une forte implication de la direction de la communication : définition de la stratégie de communication, mise en place du plan de communication, création graphique, diffusion...

Une nouvelle marque pour les mobilités

Alors que de nouveaux services sont proposés, que l'offre de transports en commun s'améliore et que les enjeux de développement durable sont prégnants dans la société, il est apparu essentiel à Grand Chambéry que Synchro, sa marque des mobilités déclinée selon les différents services, soit plus lisible pour tous les usagers. Ainsi, l'Agglomération a clarifié sa stratégie de communication en créant une seule et même marque : « Synchro mobilités » qui permet de clarifier l'offre, faciliter la compréhension des messages pour tous, anticiper l'avenir et le développement des mobilités.

La communication des deux opérateurs, Transdev et l'Agence Écomobilité, est désormais travaillée en commun sous le pilotage de la direction de la communication.

Enfin, pour sensibiliser à l'utilisation des modes de déplacements doux, la direction de la communication a créé une mini-série web « Demain j'y vais autrement » : trois courts-métrages ludiques et décalés valorisant les transports en commun, le vélo et le covoiturage. Face au succès de cette mini-série, un épisode complémentaire sur la multimodalité est en préparation pour 2026.

Tour de France Femmes : une grande fête populaire

En 2025, Chambéry a été ville étape les 1^{er} et 2 août. Cet événement de portée mondiale a été l'occasion de mettre en valeur le dynamisme, la diversité et les richesses du territoire de Grand Chambéry à travers de nombreuses animations permettant de fêter le vélo : la Fête du Tour, la Dictée du Tour, l'Étape du Tour... Autant d'événements nécessitant une communication promotionnelle d'ampleur.

PCAET : susciter l'intérêt du grand public

C'est en 2025 également que Grand Chambéry a élaboré son nouveau Plan climat air énergie territorial (PCAET), soumis à concertation publique à l'automne et voté en conseil communautaire en décembre. Afin de stimuler la participation à la concertation, une identité visuelle propre à ce document cadre a été créée. De plus, outre les canaux de communication habituels, trois actions théâtrales ont permis de sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air.



2025 en chiffres

5 numéros du magazine de l'Agglomération CMag

50 communiqués de presse
(+ 18 par rapport à 2024)

865 018 visites sur le site internet
(+ 14% par rapport à 2024)

36 137 followers sur ses différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, LinkedIn et Youtube)
(+ 20% par rapport à 2024)

26 newsletters « Agglo minute » à destination de + de 25 000 abonnés

1 stand à la Foire de Savoie sur le thème des mobilités

Tournage de la mini-série « La prochaine fois... »
sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle en juillet



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Depuis 2018, le service commun de protection des données de Grand Chambéry accompagne les 38 communes de l'Agglomération, leurs CCAS et leurs amicales du personnel dans leur mise en conformité avec le RGPD (Règlement européen sur la protection des données), soit 47 structures.

Les principales missions du service commun

- Sensibiliser les agents et les élus des collectivités adhérentes.
- Accompagner les services dans la mise en conformité des traitements avec le RGPD.
- Accompagner les collectivités dans la tenue et la mise à jour du registre des traitements grâce à l'application Provac.
- Réaliser les analyses d'impacts relatives à la protection des données pour les traitements sensibles présentant un risque pour les usagers ou la collectivité.
- Gérer les demandes d'exercice de droits des usagers et être le point de contact de la CNIL.

Faits marquants de 2025

- Participation à l'élaboration du PICS (Plan intercommunal de sauvegarde).
- Accompagnement sur la mise en œuvre de l'expérimentation Territoire zéro non-recours (conformité du traitement et partage des données).

Focus sur les demandes d'exercice de droits par les usagers

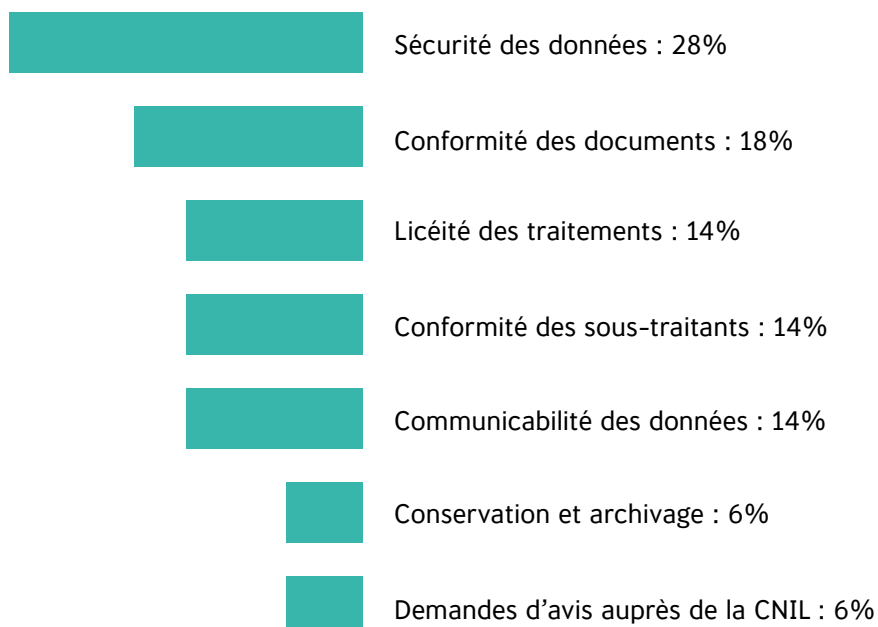
Toute personne a des droits sur ses données personnelles dont :

- **Droit d'accès** : connaître les données personnelles détenues à son sujet.
- **Droit de rectification** : exiger la correction de données inexacts ou incomplètes.
- **Droit à l'effacement** : demander la suppression de ses données lorsque le traitement le permet.

En 2025, 22 demandes d'exercice des droits ont été traitées. La majorité d'entre elles (41%) concernent la demande d'effacement des listes de diffusion et 37% concernent la mise à jour des coordonnées.

Accompagner et conseiller les communes

En 2025, 85 demandes ont été traitées :



2025 en chiffres

85 agents et élus sensibilisés à la protection des données personnelles

4 communes concernées par des analyses d'impact sur les systèmes de vidéoprotection

SYSTÈMES D'INFORMATION MUTUALISÉS ET DU NUMÉRIQUE

La direction des systèmes d'information mutualisés et du numérique (DSIN) est un service commun au bénéfice de plusieurs adhérents : Grand Chambéry, la ville de Chambéry et son CCAS, la ville de La Motte-Servolex, la ville de La Ravoire.

Elle assure une coordination et une réponse aux besoins numériques des collectivités.

Elle a pour principales missions de :

- développer et d'assurer le bon fonctionnement des systèmes d'information,
- accompagner les agents et les élus dans l'utilisation des outils numériques au quotidien,
- animer la démarche d'innovation numérique et accompagner les services dans leur transformation numérique,
- faciliter l'accès au numérique pour les usagers du territoire.

Une stratégie d'IA responsable au service des métiers

Grand Chambéry développe une stratégie d'intelligence artificielle, centrée sur des besoins métiers, concret et utiles aux agents comme aux usagers. Encadrée par une charte délibérée en 2025, cette démarche garantit transparence, éthique et conformité au RGPD et au Règlement européen sur l'IA. La collectivité privilégie une approche expérimentale avec des principes souverains, favorisant les solutions européennes et le stockage maîtrisé et sécurisé des données.

Plusieurs expérimentations ont été menées : des agents conversationnels, un outil de transcription automatisée voix / texte, de gestion de données géographiques, un assistant spécialisé pour les actes et marchés publics.

Un projet de coopération avec la ville canadienne de Shawinigan a servi de fil conducteur pour explorer ces usages, partager les retours d'expérience et faire monter en compétences les équipes.

Cette stratégie intègre aussi une exigence de sobriété numérique afin de limiter l'empreinte environnementale des technologies utilisées.

2025 en chiffres :

+ de **2 000** équipements (ordinateurs, tablettes, mobiles, serveurs)

près de **500** applications

5 400 usagers accompagnés (+ 20% par rapport à 2024)

+ de **60%** de seniors parmi les bénéficiaires de l'accompagnement numérique de Grand Chambéry

Un accompagnement numérique de plus en plus plébiscité

Les actions de médiation numérique se déploient avec un succès croissant. L'année 2025 confirme cette dynamique avec une hausse de fréquentation de 20 %, les seniors restant largement majoritaires.

Les médiathèques et autres lieux de médiation dans les communes continuent d'offrir un environnement accueillant pour répondre aux besoins prioritaires identifiés cette année : la prise en main des équipements, la gestion des fichiers, la sécurité des données. Les activités proposées par les conseillers numériques sont plébiscitées, particulièrement les rendez-vous individuels, ainsi que les ateliers collectifs qui se diversifient désormais vers des thématiques créatives pour le jeune public et innovante avec l'intelligence artificielle.

Valorisation et réemploi des équipements informatiques

En 2025, une nouvelle opération de recyclage a été engagée afin de favoriser le réemploi du matériel informatique de la collectivité. Dans ce cadre, une centaine d'anciens équipements ont été collectés puis confiés à une entreprise spécialisée de la région, chargée de leur recyclage et de leur valorisation.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de gestion responsable des équipements numériques, visant à prolonger leur durée de vie lorsque cela est possible et à limiter l'impact environnemental lié à leur renouvellement.

Grands équipements

L'Agglomération s'emploie à proposer aux habitants des équipements sportifs, culturels et de loisirs qui répondent à leurs attentes : sport pour tous, détente, sport santé, loisirs, sport de haut niveau, spectacles, accueil des scolaires et des clubs, événements d'entreprises.

955 223 usagers ont bénéficié en 2025 des principaux grands équipements (+ 6,1% par rapport à 2024).

PISCINE AQUALUDIQUE DU STADE ET PISCINE DE BUISSON ROND

L'offre aquatique avec 2 piscines est au service de tous les usagers :

- la piscine aqualudique du Stade à destination principale du grand public ;
- la piscine de Buisson Rond à l'orientation plus éducative et sportive accueille de nombreux scolaires et les clubs.

Développement d'une tarification incitatrice

En 2025, l'offre tarifaire a été élargie avec deux nouveaux abonnements mis en place pour favoriser la pratique :

- l'abonnement « Chrono » où l'utilisateur utilise seulement le temps passé dans l'eau grâce à un décompte du temps de déshabillage / habillage.
- l'abonnement « Heures creuses » qui favorise l'accès sur certains horaires par une tarification avantageuse.

+ de **7 000** nageurs réguliers ont choisi l'une de ces nouvelles formules.

Amélioration du parcours usager

Depuis la rentrée de septembre 2025, les usagers ont la possibilité de pré-inscrire leurs enfants aux cours collectifs de natation à partir de la plateforme en ligne Simpl'ici. L'utilisateur est ensuite dirigé vers un rendez-vous avec l'accueil des piscines pour le règlement.

Ce processus, largement salué, permet aux usagers d'éviter les files d'attente et offre un accueil administratif organisé et personnalisé.

Une offre événementielle variée tout au long de l'année

- **Expérience bien-être** : soirée Détox en janvier et soirée réservée aux abonnés en juin
- **Expérience sportive et dynamique** : soirée Aquaboost
- **Expérience sensorielle** : séance estivale Cinépiscine
- **Expérience à vocation solidaire** : soirée R'eauZ dans le cadre d'Octobre Rose
- **Expérience ludique et festive** : Chasse aux œufs, Halloween, Noël
- **Expérience éducative et immersive** : semaine de sensibilisation sur le thème de la prévention des noyades

2025 en chiffres

410 794 entrées (+ 8,6% par rapport à 2024)

18 334 cours d'aquaform

11 528 cours enfants

3 037 cours adultes

2 186 cours bébés nageurs

280 classes de primaires accueillies

11 037 visiteurs à l'espace bien-être



PATINOIRE DE BUISSON ROND

Après le record de fréquentation enregistré en 2024, la pratique en 2025 s'est légèrement atténuée avec tout de même un total de plus de 131 000 usagers, égalisant ainsi le deuxième meilleur résultat de 2023.

C'est essentiellement sur le volet scolaire que la fréquentation a baissé, notamment pour les écoles primaires extérieures à l'agglomération.

Confirmation d'un rayonnement économique, social et territorial

La patinoire de Buisson Rond élargit son socle d'influence par la diversité des événements qui y sont organisés.

En effet, la patinoire organise de plus en plus régulièrement des événements d'entreprise, principalement des séminaires ou pour Noël. La piste et les annexes sont alors dédiées en totalité ou partiellement, le temps d'une soirée ou plus, à une entreprise qui a commandé une prestation sur mesure à la patinoire.

À côté de ces temps fédérateurs, le socle de l'activité patinoire reste la découverte, l'apprentissage et le perfectionnement du patinage avec les cours collectifs, l'accueil de scolaires mais aussi des soirées à thème et des soirées étudiantes.

C'est également un lieu d'entraînement pour les licenciés de la fédération française de sports de glace. Le Club des Sports de Glace de Chambéry y a organisé une compétition de patinage artistique et 3 galas sur glace.

Les hockeyeurs de D1 de l'équipe des Éléphants de Chambéry contribuent également au rayonnement de la patinoire. Les supporters de l'équipe deviennent un vecteur de communication et de notoriété pour la patinoire, favorisant le développement de l'identité du site.

2025 en chiffres

131 704 entrées (- 4,5% par rapport à 2024)

3 soirées à thème

59 077 entrées publics

21 767 entrées scolaires

1 637 cours enfants

24 602 entrées licenciés

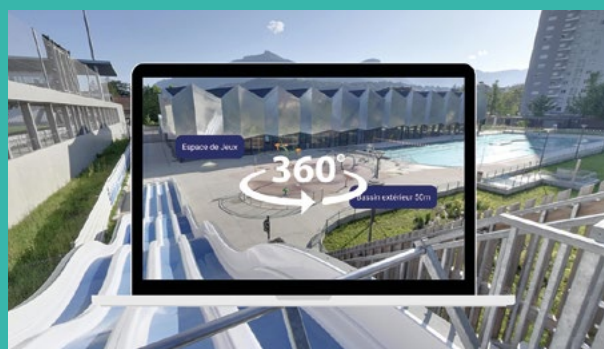
26 258 entrées spectateurs aux matchs de hockey sur glace



Des visites virtuelles interactives pour les piscines et la patinoire

Accessible depuis le site Internet de Grand Chambéry, une visite virtuelle des espaces accessibles au public est proposée depuis juillet 2025. Un portail d'entrée permet de naviguer à l'intérieur des piscines et de la patinoire. Le parcours du baigneur ou du patineur se déroule au rythme souhaité par le visiteur. Au cours de l'immersion, la visite est complétée par des informations pratiques sur les tarifs, les cours proposés, les recommandations issues du règlement intérieur.

88 800 visiteurs au cours des six premiers mois de mise en ligne.



PARC ÉVÉNEMENTIEL DU PHARE : PARC DES EXPOSITIONS ET LE PHARE

Grand Chambéry a confié depuis 2018, par délégation de service public, l'exploitation des espaces du parc des expositions et du Phare à Savoieexpo Événements.

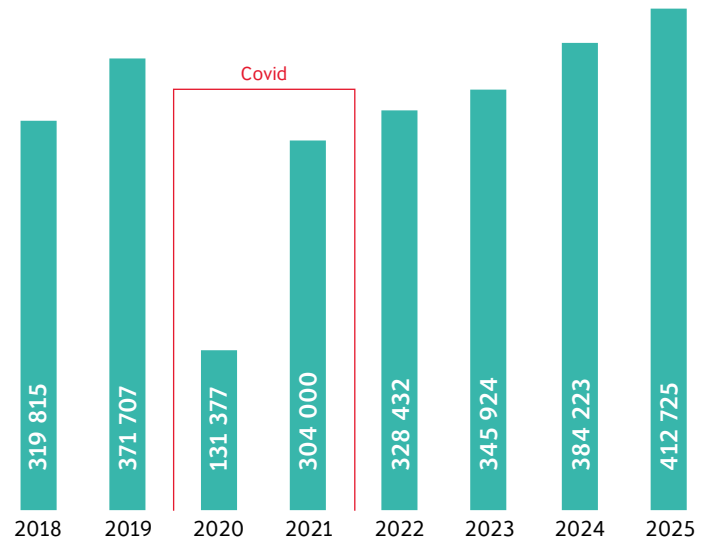
Lieu d'accueil de nombreux événements professionnels et grand public, le parc événementiel du Phare réunit les filières, les idées, les publics tant sportifs que culturels ou économiques.

La fréquentation du parc événementiel a enregistré en 2025 la meilleure année depuis le début de la délégation avec 412 725 visiteurs gratuits et payants.

Conclusion d'un partenariat innovant au service de la transition énergétique

Fruit d'une collaboration entre Savoie EnR, Énergie des Savoie et Grand Chambéry, un projet de centrale photovoltaïque est lancé dans le cadre d'une promesse de bail emphytéotique qui prendrait effet au terme des études et autorisations administratives nécessaires.

Le projet prévoit 6 ombrières et 5 préaux photovoltaïques sur les extérieurs du parc des expositions, construits et exploités par les preneurs Savoie EnR et Énergie des Savoie.



Négociation réussie avec le concessionnaire pour un programme d'investissement

En complément des 12,9M €HT d'investissement prévus au contrat de concession, Savoieexpo Événements s'est engagée à investir 5,3M €HT supplémentaires (avec un accompagnement financier du Contrat de Plan État Région) pour améliorer l'expérience des visiteurs.

D'importants travaux sont prévus ces prochaines années : réfection et agrandissement des bâtiments existants, création d'un espace de convivialité de 1 000 m² à proximité du Phare pour les jours d'événements, amélioration des accès pour les piétons et les cyclistes, installation de la géothermie pour le confort d'hiver et d'été.



Gestion des déchets

Grand Chambéry gère la collecte de l'ensemble des déchets du territoire, mais également la sensibilisation à la réduction de ces déchets. Pour cela, elle :

- organise la collecte des déchets (collecte sélective, biodéchets et ordures ménagères) des ménages et des déchets des professionnels ;
- gère le réseau des quatre déchetteries publiques et la déchetterie mobile ;
- achemine les déchets aux trois centres de traitement départementaux de Savoie Déchet (le centre de tri pour les déchets recyclables, la plateforme de Champlat pour les déchets compostables et l'usine de valorisation énergétique pour les ordures résiduelles) ;

- informe, sensibilise et répond aux demandes des usagers par des actions de communication, d'animations, de formation, ou par des actions correctives ;

- accompagne les habitants et entreprises au changement de comportement pour réduire leur production de déchets ;

- développe et accompagne les actions visant à la réduction des déchets et au réemploi dans le cadre du programme de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

LES COLLECTES EN 2025

Les chiffres des différents types de collectes sur l'année 2025 s'inscrivent dans une continuité sur déjà plusieurs années : la quantité d'ordures ménagères continue de baisser (- 1,7%) alors que celle des déchets recyclables ne cesse d'augmenter (+ 2%).

Cette évolution du comportement des habitants démontre que la communication sur l'extension des consignes de tri mise en place en 2023 porte ses fruits et qu'elle est de mieux en mieux comprise et intégrée dans les foyers. Pour autant, 60 % des déchets présents dans les ordures ménagères restent encore à valoriser.

Ordures ménagères	30 795 tonnes	217 kg/habitant	- 1,7% par rapport à 2024
Emballages et papiers	6 621 tonnes	47 kg/habitant	+ 2% par rapport à 2024
Verre	4 664 tonnes	33 kg/habitant	+ 10% par rapport à 2024

LES DÉCHETTERIES

Destinées à recevoir les déchets volumineux et les déchets dangereux et toxiques des particuliers, les quatre déchetteries et la déchetterie mobile ont enregistré 380 000 visites en 2025. 36 filières de traitement permettent le recyclage des objets et matériaux déposés.

2025 en chiffres :

- 380 000 visiteurs
- 23 450 tonnes (165 kg/habitant), soit + 0,5% par rapport à 2024

Une zone « donnez-prenez » dédiée au réemploi

Les habitants viennent se débarrasser en déchetterie, mais tout n'est pas à proprement parler un déchet. Après une première initiative à la déchetterie du Châtelard, une recyclerie a ainsi vu le jour à la déchetterie de Bissy pour permettre aux objets d'être réutilisés.

DÉVELOPPEMENT DE LA CONTENEURISATION

Grand Chambéry poursuit le déploiement de conteneurs grand volume sur le territoire (enterrés, semi-enterrés ou aériens).

Cette politique de conteneurisation vise à optimiser l'organisation des collectes et améliorer le stockage des déchets, ainsi qu'à réduire l'impact environnemental du service de collecte.

253 nouveaux conteneurs grand volume installés

66 conteneurs grand volume en plastique remplacés par des conteneurs métalliques

2 927 conteneurs grand volume sur tout le territoire fin 2025

DÉVELOPPEMENT DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le tri des déchets alimentaires a été généralisé en France avec la loi AGEC de 2020.

Grand Chambéry incite et facilite le compostage depuis de nombreuses années à la maison, à l'école et au travail, y compris dans les zones urbaines.

Dans cette continuité, un réseau de 300 composteurs collectables a été déployé en milieu urbain en 2024. Outre les ajustements utiles, les efforts se sont poursuivis en 2025 par l'équipement de l'hyper-centre de Chambéry.

10 nouveaux sites de compostage partagé

328 composteurs collectables installés

15 abris bacs installés

661 composteurs individuels distribués (5 397 depuis 2022)

20 lombricomposteurs distribués

1 853 tonnes de déchets compostées (+ 13,7% par rapport à 2024)



LA RELATION USAGERS ET LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

La plateforme Simpl'ici est désormais l'outil central de relations avec les usagers : une dizaine de formulaires permettent de réserver un composteur individuel, un lombricomposteur, un broyeur de végétaux, mais aussi de demander du matériel de gestion des déchets pour un événement ou encore pour une opération de nettoyage... Un formulaire de signalement permet également de prévenir d'un incident. Grâce à ce service en ligne, le nombre d'appels reçus au téléphone d'accueil du service a fortement baissé.

En 2025, près de 8 000 foyers ont fait l'objet de campagnes menées par Grand Chambéry pour informer de changements temporaires (travaux...) ou définitifs (changement de la collecte bacs en conteneurisation...), ou autres événements liés à la gestion des déchets.

De plus, 3 campagnes de communication en porte-à-porte ont été menées par un prestataire sur les communes de Cognin, Chambéry, La Ravoire, La Motte-Servolex, Jacob-Bellecombette et Challes-les-Eaux pour informer et sensibiliser les habitants au tri des déchets compostables.

Grand Chambéry travaille aussi quotidiennement à sensibiliser tous les publics sur la réduction des déchets à travers de nombreuses animations auprès des scolaires, mais aussi des habitants et des professionnels : ateliers de gestion et de prévention des déchets, visites du centre de tri ou de l'usine de valorisation énergétique...

Concernant les incivilités (dépôts de sacs ou cartons au pied des bacs ou des conteneurs...), sur l'année 2025, 90 avertissements ont été adressés à des contrevenants et 10 factures de nettoyage ont été envoyées aux récidivistes.

1 420 demandes et réclamations reçues et traitées via Simpl'ici

3 549 appels reçus au téléphone d'accueil du service (- 22% par rapport à 2024)

1 700 élèves rencontrés sur l'année scolaire 2024-2025

1 768 habitants et professionnels sensibilisés

LA MISE EN ŒUVRE DU PLPDMA

L'année 2025 aura vu l'entrée en action du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de Grand Chambéry qui vise, à travers 7 axes stratégiques et 74 actions, à réduire de 12 % la production de déchets ménagers et assimilés d'ici 2030.

Au-delà du travail engagé depuis des années sur le tri et le recyclage, le compostage, la sensibilisation au zéro déchets, il s'agit de promouvoir une consommation différente, comme préférer certains produits lavables et réemployables plutôt qu'à usage unique.

Pour **faciliter le réemploi**, une zone « donnez-prenez » a été installée à la déchetterie de Bissy.

Pour **encourager le recours à la vaisselle réemployable**, l'Agglomération a fourni de la vaisselle lavable pour l'événement Lafi Bala en juin, permettant d'éviter près de 1 300 assiettes, couverts et gobelets jetables.

De même, pour les Jeudis Food Truck à Chambéry, la vaisselle lavable mise à disposition des clients mangeant sur place a permis d'éviter près de 4 000 assiettes et couverts jetables entre mai et septembre.

Enfin, Grand Chambéry est partenaire du projet expérimental Hopla, visant à réduire les emballages jetables dans la vente alimentaire à emporter (pizzas, plats traiteur, etc.) en utilisant des contenants réemployables, avec un système de caution et des frais de service pris en charge par Grand Chambéry. Déjà 7 restaurateurs se sont engagés, d'autres devraient suivre en 2026.

Pour **accompagner l'évolution des comportements vers une réduction des déchets**, Grand Chambéry soutient activement le développement des couches lavables auprès des familles et des structures de la petite enfance via des ateliers grand public, la formation des professionnels de la petite enfance et de la périnatalité ou l'accompagnement de crèches.



Gestion des eaux potable, usées et pluviales

Grand Chambéry gère l'approvisionnement en eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées de l'ensemble de sa population. Elle gère également la collecte des eaux pluviales urbaines.

Ses missions visent à :

- garantir à chacun l'accès à une eau potable de qualité au moyen d'un réseau de production et de distribution maîtrisé ;
- préserver l'environnement et le cadre de vie sur le territoire par la collecte et la dépollution des eaux usées, ainsi que le contrôle des assainissements autonomes ;
- développer une relation à l'usager qualitative en adaptant et modernisant ses pratiques et procédures.

2025 en chiffres

79 006 contrats d'abonnement (+ 0,3% par rapport à 2024)

7 283 nouveaux abonnements

7 535 résiliations

PRÉSERVER LES SOURCES SENSIBLES DES MASSIFS

Les périodes de sécheresse devenant de plus en plus fréquentes, fragilisant les sources des massifs du territoire, Grand Chambéry réalise d'importants aménagements afin de sécuriser l'alimentation en eau potable dans les communes concernées.

En 2025, Vimines sur le massif de l'épine, Arith et Le Noyer dans les Bauges ont ainsi bénéficié de travaux permettant une meilleure répartition des eaux dans les réservoirs et une alimentation de secours par pompage dans la nappe phréatique de la vallée via des systèmes de pilotage automatisés et à distance.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE : PLAN D' ACTIONS

Dans le cadre de nouvelles molécules à prendre en compte dans la qualité de l'eau potable, Grand Chambéry a engagé en 2025 un plan d'action important afin de garantir le respect des seuils réglementaires sur les PFAS.

Ces micropolluants avaient été détectés début 2025, de manière temporaire, dans certains secteurs de la nappe de Chambéry utilisés pour la production d'eau potable.

En réaction à cette alerte, Grand Chambéry a réalisé des travaux d'interconnexion entre ses différents puits de distribution d'eau.

Ainsi, quand un puits est impacté par une pollution, un système de sécurité permet d'alimenter, le temps nécessaire, ses réservoirs les autres puits de l'Agglomération. Ce système permet de garantir une eau conforme.

Les nombreuses analyses réalisées, d'une part par l'Agence régionale de santé et, d'autre part, en auto-contrôle par Grand Chambéry, ont démontré l'efficacité de ce plan d'actions.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

| Inauguration de 3 projets de gestion durable et de sécurisation de la ressource en eau dans les Bauges (station d'épuration de Lescheraines, sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune du Noyer, création d'un réseau d'eaux usées et renouvellement des réseaux d'eau potable à Saint-François-de-Sales) en avril

| Obtention du label Territoire d'eau en transition écologique Amorce pour la 3^e année consécutive

| Aménagement et modernisation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales à Arith

TRAVAUX EN 2025

| RÉSEAUX ET OUVRAGES D'EAU POTABLE

4,8 km de réseaux renouvelés

0,9 km de réseau neuf

Taux de renouvellement 2025 : 0,8% (indicateur SISPEA moyen sur 5 ans)

Montant total des travaux d'eau potable : 4,8 M€HT

| RÉSEAUX ET OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

3,2 km de réseaux renouvelés

0,3 km de réseau neuf

Taux de renouvellement 2025 : 0,38% (indicateur SISPEA moyen sur 5 ans)

Montant total des travaux d'assainissement : 3,5 M€HT

| RÉSEAUX ET OUVRAGES D'EAUX PLUVIALES

0,9 km de réseaux renouvelés

1,1 km de réseau neuf

Montant total des travaux d'eaux pluviales : 1,5 M€HT

Inauguration de la station d'épuration à Lescheraines le 8 avril 2025



Les mobilités

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX

Transports en commun : une offre renforcée

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la société Transdev Grand Chambéry assure l'exploitation du réseau de bus Synchro mobilités. Ce contrat prévoit le déploiement de nouvelles offres et de nouveaux services dès mai 2025.

Parmi les améliorations essentielles figurent :

- **le renforcement de la ligne Chrono A** : des trajets express entre la gare de Chambéry et Savoie Technolac aux heures de pointe, et une desserte élargie jusqu'à l'arrêt « Plage », y compris les dimanches,
- **un nouveau tracé de la ligne Chrono C** pour une meilleure desserte du cœur de ville de La Ravoire,
- **la mise en service d'une nouvelle ligne Chrono E**, reliant Chambéry-le-Haut, le centre-ville de Chambéry et le Biollay, avec une fréquence accrue toutes les 15 minutes et une nouvelle offre le dimanche,
- **la refonte de la ligne 3**, pour un itinéraire plus rapide entre Galion et Médipôle et deux nouveaux tronçons Saint-Baldoph/Médipôle et Les Frasses/Médipôle,
- **l'amélioration de la desserte des parcs d'activités économiques** : Albanne (ligne 4), Bissy Erier (Flexi Pro), Landiers Nord (ligne 2).

Une nouvelle ligne sur le réseau : la ligne 30

Depuis septembre 2025, la ligne de la Région S06 reliant École-en-Bauges à Chambéry, en passant par Cusy, Grésy-sur-Aix et Aix-les-Bains, a été intégrée au réseau de bus Synchro mobilités de Grand Chambéry. En plus de bénéficier de la tarification du réseau de l'Agglomération, elle bénéficie d'un ajustement en fréquences et en arrêts.

Flexi, le nouveau service de transport à la demande

Le service Flexi, couvrant neuf secteurs, dont le territoire des Bauges depuis mai 2025, offre une solution adaptée aux besoins des zones moins denses permettant des correspondances avec les lignes régulières et des trajets directs vers des lieux de vie (centres-villes, commerces...), mais également désormais des déplacements à l'intérieur d'une même zone.

Le service Flexi Pro, dédié aux travailleurs en horaires décalés, est expérimenté pour desservir la zone industrielle de Bissy Erier.

L'open paiement, pour simplifier les déplacements

Depuis juillet, sur l'ensemble du réseau de transports en commun, il est possible de payer et de valider avec sa carte bancaire qui devient ainsi un véritable titre de transport. Son tarif est identique à celui des tickets vendus à bord, à savoir 1,70 € par trajet.

Participation active au SYMOS

Le SYMOS, Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard, réunit Grand Chambéry, Grand Lac, Cœur de Savoie et le Département de la Savoie autour d'un objectif commun: faciliter les déplacements du quotidien à l'échelle d'un bassin de vie de 240 000 habitants en déplaçant les frontières administratives des intercommunalités. Il a pour but de contribuer à la mise en œuvre de services performants répondant aux besoins de mobilité des usagers, en favorisant l'attractivité des modes de transports collectifs et le développement de l'écomobilité : covoiturage, autopartage, modes doux...

En 2025, le SYMOS a approuvé son schéma des mobilités et a lancé des études de préfiguration du dossier de Service express régional métropolitain (SERM) pour la Grande Aire Urbaine de Chambéry.

Accessibilité du réseau

Dans le cadre de l'aménagement de la RD 1006, un pôle d'échanges multimodal a été créé à La Trousse, inauguré le 11 juillet 2025. Desservi par les lignes de bus B, 2, 3, 12 et par les deux lignes Montagne, doté d'un parking relais et d'une consigne vélos de 100 places, il facilite l'accès à Chambéry en modes de déplacements doux.

Fin 2025, 405 quais de bus prioritaires (sur 524) sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Des actions stratégiques

- Études pour la réalisation d'un site propre bus sur les voiries d'accès à Technolac pour fiabiliser la desserte de cette zone d'activités en transports en commun
- Réalisation du bilan à mi-parcours du Programme d'Orientations et d'Actions Mobilités du PLUiHD

- En conformité avec la réglementation en vigueur, les représentants du collège employeurs occupent à présent plus de 50 % des sièges du Comité des partenaires

Nouveaux abris-bus pour voyageurs

Dans le cadre du nouveau contrat de concession conclu entre Grand Chambéry et la société JC Decaux, pour une durée de 16 ans, de nouveaux abris-bus pour voyageurs ont été implantés sur le réseau de transports en commun. Ces nouveaux mobiliers consomment moins d'énergie et sont tous équipés d'éclairages LED et de détecteur de présence. Une cinquantaine sont équipés de panneaux solaires.

De petites stations de réparation et de réglage pour les deux-roues sont également positionnées sur des points stratégiques de l'agglomération.

Développement de la flotte de véhicules propres

En 2025, 3 autobus articulés et 4 autobus standards roulant au bioGNV, ainsi que 5 autobus standards électriques ont été achetés par Grand Chambéry pour un budget global de 5 millions d'euros. Ces véhicules viennent renforcer la flotte de bus « propres ».

Nouveaux aménagements cyclables

Avenue du Pré Renaud entre les carrefours des Belledonnes et de Berlioz à La Ravoire

Le carrefour des Belledonnes a été modifié pour fluidifier la RD5 en direction de la voie rapide urbaine et sécuriser les cheminements des cyclistes et des piétons. Cette sécurisation a été prolongée sur l'avenue du Pré Renaud.

Rues de Borolan et de Belle Eau

Une liaison sécurisée, réservée aux piétons et aux cyclistes, a été aménagée entre la rue de Borolan et la rue de Belle Eau, au cœur de la zone des Landiers Nord. Ce nouvel itinéraire, balisé et sécurisé, offre un raccourci pratique, à l'écart de la circulation motorisée, dans un secteur particulièrement fréquenté.

Giratoire Gonrat à Bassens

Le giratoire Gonrat occupe une position stratégique dans le réseau routier local, en reliant plusieurs axes majeurs : la rue de Gonrat, l'avenue de Mérande ainsi que les avenues de Bassens Nord-Est et Sud-Ouest.

L'aménagement réalisé garantit à présent une continuité cyclable sécurisée sur l'ensemble des branches du giratoire, favorisant ainsi les déplacements à vélo en toute sérénité.

Boulevard Henry Bordeaux à Chambéry

Grand Chambéry, la Ville de Chambéry, Chambéry-Grand Lac Économie et le Département de la Savoie se sont associés pour créer un rond-point, nouvelle porte d'entrée de la zone d'activités, et une piste cyclable entre ce giratoire et la rue Charles et Patrice Buet au niveau de l'école primaire Saint-Jean Bosco. Cette piste, totalement séparée des circulations automobiles et piétonnes, permet à tous les usagers de se déplacer sereinement.

Rénovation de la passerelle Sainte-Thérèse reliant Bassens et Barberaz

La passerelle Sainte-Thérèse, réservée aux piétons et aux cyclistes, constitue un ouvrage essentiel pour relier Barberaz au centre de Chambéry, ainsi qu'aux communes de Bassens et de Saint-Alban-Leysse, via la voie verte de la Leysse. Construite en 2005, sa structure présentait des signes de vétusté nécessitant une rénovation complète réalisée durant la période estivale.

Avenue du Comte-Vert

Sur l'avenue du Comte Vert, entrée de ville très fréquentée, Grand Chambéry a réalisé l'aménagement transitoire d'une piste cyclable bidirectionnelle. Cet aménagement sera à l'essai jusqu'au printemps 2026. L'objectif est de sécuriser, à terme, la circulation des vélos, dans le cadre du plan global d'aménagement cyclable autour de l'Étoile du Stade.

Études sur le secteur de l'Étoile du stade

Grand Chambéry et la Ville de Chambéry ont engagé une réflexion portant sur le développement des déplacements cyclables au sein du secteur de l'Étoile du Stade.

Ce projet concerne plus particulièrement les avenues Jean Jaurès, du Comte Vert et Alsace-Lorraine, ainsi que le giratoire du Stade, des axes inscrits au schéma directeur des aménagements cyclables de l'agglomération.

Une concertation publique a été menée afin de recueillir les avis et les propositions des habitants sur les différents scénarios présentés.

Nouveaux dispositifs pour favoriser l'usage du vélo

Création d'un fonds de concours aménagements cyclables

Grand Chambéry a créé un fonds de concours afin d'accompagner les communes dans la réalisation des aménagements inscrits au schéma directeur des aménagements cyclables.

Le premier projet financé est une nouvelle liaison cyclable dans les Bauges entre Lescheraines, La Motte-en-Bauges et Le Châtelard. Grand Chambéry y a contribué à hauteur de 9 000 €.

Maintien du dispositif « Savoir rouler à vélo »

En septembre 2023, Grand Chambéry a lancé le dispositif « Savoir rouler à vélo » dans le cadre du programme national Génération vélo. Ce dispositif permet aux élèves de CM2 d'acquérir des compétences essentielles à une pratique autonome du vélo avant leur entrée au collège.

35 classes, représentant 851 élèves, ont pu bénéficier de cette initiative jusqu'en juin 2025.

Le financement du programme ayant pris fin, Grand Chambéry a souhaité maintenir le dispositif en finançant entièrement les actions pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027.

ENCOURAGER LA MOBILITÉ

Une nouvelle identité visuelle

Au printemps 2025, la marque des mobilités de Grand Chambéry est devenue « Synchro mobilités ».

En regroupant sous une seule et même marque toute l'offre de mobilité déployée par l'agglomération (bus, vélo, voiture partagée et conseil en mobilité), l'objectif était de mettre en valeur et de rendre plus lisible cette offre variée.



Nouveau contrat avec l'Agence Écomobilité Savoie mont-blanc

Grand Chambéry a signé un nouveau contrat avec l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc portant sur l'animation et la promotion de la mobilité durable, mais également la gestion des services Vélostation et Vélobulle.

Ce contrat comprend de nouvelles actions avec notamment :

- des contrôles techniques et marquages antivol, des sorties afterwork, vélo-école pour adultes et stages pour enfants, ateliers mécaniques et écocode,...
- une augmentation de la flotte de vélos électriques en location,
- le renforcement de l'accompagnement des entreprises et des actifs en matière de mobilité durable.

Un nouvel accompagnement des employeurs

Grand Chambéry lance de nouvelles mesures d'accompagnement des employeurs dans la mise en place de leurs Plans de mobilité employeurs (PDMe).

Celles-ci sont structurées en trois niveaux d'intervention : Bronze, Argent et Or. Chaque niveau offre un programme complet comprenant des animations, des expérimentations, des conseils, ainsi que des offres de mobilité destinées aux employés et aux employeurs.

L'objectif est de faciliter la transition vers des solutions de déplacement durables adaptées aux besoins de chacun.

Prime pour l'achat d'un vélo électrique

En 2025, le dispositif des chèques VAE (Vélo à assistance électrique) a été reconduit : une aide de 150€ à 1 000€ selon le revenu fiscal du foyer et le type de vélo à assistance électrique et un bonus de 100€ pour tout salarié d'une entreprise ayant mis en place un Plan de mobilité employeur avec Grand Chambéry ou le Forfait mobilité durable.

Des événements pour encourager la mobilité

- **Opération « Mai à vélo »** : des ateliers divers, des balades branchées pour découvrir le patrimoine...
- **Le Tour de France Femmes à Chambéry**, qui a permis de mettre en lumière le territoire comme pôle majeur pour les sports de pleine nature
- **Défi des écoliers 12^e édition** : 50 écoles primaires du territoire et près de 7 000 élèves ont relevé ce challenge
- **Vélotour** : 2^e édition avec 3 300 cyclistes au rendez-vous contre 2 600 en 2024

Campagne « Brillez c'est bien vu »

Une campagne de sensibilisation à la sécurité routière s'est déroulée, durant la période hivernale, afin de rappeler les règles de sécurité à tous les usagers de la voirie, qu'ils soient cyclistes, piétons ou automobilistes.

L'opération a également été relancée en support des animations et actions menées.

LES MOBILITÉS EN CHIFFRES

	2024	2025
Synchro Bus		
Nombre de kilomètres commerciaux	4 150 847	4 266 308 (+ 2,8% par rapport à 2024)
Nombre de voyages / an / habitant	65,35	67,75 (+ 3,7% par rapport à 2024)
Nombre de voyages sur l'année	9 132 096	9 558 703 (+ 4,7% par rapport à 2024)
Synchro Vélostation		
Nombre de contrats de location	5 869	6 613 (+ 12,7% par rapport à 2024)
Nombre de journées de location	141 022	153 985 (+ 9,2% par rapport à 2024)
Nombre de journées de consignes	289 309	288 812 (- 0,2% par rapport à 2024)
Synchro Vélobulle		
Nombre de trajets	9 743	9 928 (+ 1,9% par rapport à 2024)
Fréquentation cyclable (aux 11 compteurs implantés sur le territoire)		
Nombre de passages	3 838 973	4 299 576 (+ 12% par rapport à 2024)

Le stand de Grand Chambéry à la Foire de Savoie était consacré aux mobilités : l'occasion pour faire découvrir au public toutes les offres de la nouvelle marque Synchro mobilités



Aménagement et travaux

VOIRIES

Grand Chambéry assure l'entretien des 160 km de voiries d'intérêt communautaire pour maintenir en état et pérenniser les réseaux routiers.

Ces travaux participent à la mise en œuvre de la politique de mobilités actives de l'Agglomération par l'aménagement de voiries favorisant la circulation des bus, la sécurisation de leurs arrêts et le développement des pistes cyclables.

Grand Chambéry réalise également des aménagements au bénéfice des communes en sécurisant, requalifiant ou embellissant des secteurs identifiés.

Les opérations importantes en 2025

| CARREFOUR DE LA TROUSSE ET PÔLE MULTIMODAL À LA RAVOIRE

L'année 2025 aura vu la fin de l'aménagement d'ampleur de l'entrée Sud de Chambéry sur la RD 1006, transformée en boulevard urbain. La création d'un vaste rond-point à La Trousse s'est accompagnée de la réalisation d'un pôle multimodal comprenant un parking de 100 places de stationnement, une consigne à vélos de 96 places et un pôle de correspondance pour les bus du réseau Synchro mobilités.

Des emplacements pour le covoiturage spontané et une liaison cyclable vers la voie verte de la Leysse viennent compléter cette offre multimodale.

Enfin, des ombrières photovoltaïques d'une surface de 1 540 m² ont été installées sur le parking, la production servant à alimenter la piscine et la patinoire de Buisson Rond.

| PLACES CAFFE ET MONGE À CHAMBÉRY

Les places Caffé et Monge, situées en plein centre-ville, concentrent de nombreux équipements publics, culturels et commerciaux (Préfecture, écoles, Carré Curial...), et accueillent un flux important de piétons, cyclistes, automobilistes et usagers de transports en commun.

Pour répondre aux enjeux de sécurité, de confort et d'attractivité, Grand Chambéry a réalisé en 2025 un aménagement global et ambitieux visant à réorganiser l'espace public pour mieux le partager et améliorer les conditions de déplacement pour tous les usagers : sécurisation des déplacements de piétons notamment aux abords des écoles, reprise définitive de la piste cyclable, aménagements des arrêts de bus, végétalisation de l'ensemble de l'espace...

| GIRATOIRE GONRAT À BASSENS

Pour améliorer la sécurité pour tous les usagers de la route, Grand Chambéry a réalisé l'aménagement de liaisons cyclables sur le giratoire de l'échangeur 17, sur la commune de Bassens.

Sur cet axe très fréquenté, l'objectif était de garantir une continuité cyclable et piétonne sécurisée sur l'ensemble des branches du giratoire, favorisant ainsi les déplacements en mode doux en toute sérénité.



BÂTIMENTS

Grand Chambéry gère une cinquantaine de bâtiments et d'équipements sur tout le territoire. Ses actions consistent à :

- réhabiliter et mettre aux normes certains équipements vieillissants ;
- prendre en charge les équipements liés au tourisme ;
- construire de nouveaux équipements d'agglomération en lien avec le développement du territoire.

Les opérations importantes en 2025

INSTALLATION DE LA GÉOTHERMIE AU SIÈGE DE GRAND CHAMBÉRY

Pour répondre au besoin de remplacement de la chaudière au gaz du bâtiment tout en tenant compte des enjeux de transition écologique, Grand Chambéry a mené des études sur différentes options techniques afin de trouver la solution la plus performante, durable et avec un coût global (investissement, maintenance et exploitation) le plus faible.

Son choix s'est porté sur la géothermie, une énergie verte puisée à des centaines de mètres de profondeur, qui permet aussi bien de produire de la chaleur l'hiver que du rafraîchissement l'été.

Cette solution permet de couvrir 100% des besoins de chauffage et 82% des besoins de rafraîchissement des locaux.

MAINTENANCE

Le service de maintenance de Grand Chambéry assure la pérennisation des installations dont il a la charge et procède à la planification et au contrôle des vérifications réglementaires obligatoires.

Il programme et suit les travaux externalisés pour les partenaires (communes...).

Les interventions en 2025

40 bâtiments à gérer

368 interventions en dépannage, entretien et travaux d'aménagement

86% des interventions curatives clôturées dans la journée

11% des interventions curatives clôturées dans les 2 jours

Pour capter la chaleur terrestre, 14 puits de 20cm de diamètre et 150m de profondeur ont été réalisés sur le parking du siège de Grand Chambéry.



Aménagement du territoire

ACCÈS À L'EMPLOI

Le pilotage de plusieurs dispositifs d'insertion professionnelle tels que le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), le CitésLab et les clauses de promotion de l'emploi, permet à Grand Chambéry de proposer des solutions d'accompagnement adaptées aux besoins des publics en recherche d'emploi sur le territoire.

Accompagner vers l'emploi les publics en difficulté

Le PLIE permet d'agir sur de nombreux leviers pour faciliter le retour à l'emploi, notamment au travers d'un accompagnement individualisé et renforcé des personnes rencontrant des difficultés socio-professionnelles et au travers d'actions diversifiées favorisant la levée des freins périphériques à l'emploi, la formation, la connaissance des métiers et la mise en situation dans les entreprises.

228 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé réalisé par des référents de parcours dédiés.

61% de femmes : plus vulnérables vis à vis de l'accès à l'emploi de par leur situation familiale (familles monoparentales, femmes séparées ayant peu ou jamais travaillé...) et certains freins (garde d'enfants, mobilité, niveau de qualification...).

73 nouvelles entrées.

79 sorties dont **35%** positives : contrat en CDI ou CDD supérieur à 6 mois, missions d'intérim représentant au moins 6 mois dans les 12 derniers mois, création d'entreprise, formation qualifiante d'une durée supérieure à 6 mois.

L'année 2025 a aussi été l'occasion de proposer au public du PLIE des actions innovantes et adaptés aux nouveaux besoins.

Le 6 mai a eu lieu une action expérimentale permettant la rencontre entre des personnes accompagnées par le PLIE et des recruteurs du bassin chambérien autour de la cuisine.

Le 5 décembre, une autre action au lieu au cinéma « Le Forum » aux Hauts-de-Chambéry, avec pour objectif de mettre en lumière les métiers du service à la personne. Un court métrage sur ce sujet a été diffusé aux participants, suivi de témoignages d'une salariée et d'une personne bénéficiaire. Un job dating est venu clôturer cette journée.

Deux autres actions expérimentales se sont également achevées en 2025 : une action à destination exclusive du public féminin mêlant entretien individuel et collectifs animé par le CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles), et une action de soutien psychologique au profit des personnes accompagnées par le PLIE et mise en œuvre par Verneil Formation.

Tout au long de l'année, d'autres actions autour de la remobilisation à l'emploi, du lien avec l'entreprise ou concourant à la levée des freins à l'emploi ont aussi été organisées par le PLIE à destination des demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, l'année 2025 a vu la montée en puissance des permanences des référents de parcours dans les lieux DECLIC sur les quartiers du Biollay et des Hauts-de-Chambéry.

Soutenir et développer la création d'entreprise et l'innovation sociale

L'année 2025 a vu le CitésLab de Grand Chambéry, retenu dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartier 2030, poursuivre et intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance avec ses partenaires en faveur des entrepreneurs des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) sur la période 2025-2027.

DES ACTIONS POUR L'ENTREPRENEURIAT :

- « Elle & EntrepreneurE » le 13 mars : une cinquantaine de femmes ayant une idée, un projet de création d'entreprises ont participé cet événement, inscrit dans le cadre de la journée des Droits de la Femme et qui aspire à mettre en lumière l'entrepreneuriat au féminin à travers

des témoignages inspirants et des ateliers d'échanges et d'apprentissages sur la création d'entreprise.

• Tout au long de l'année, des « aller-vers » : Grand Chambéry et ses partenaires telle que l'ADIE se rendent au cœur des quartiers prioritaires, dans le but d'aller au plus près des habitants dans l'espace public, pour les informer, les orienter et leur proposer un accompagnement dans leur projet de création d'entreprise.

L'INCUBATEUR TERRITORIAL ID CUBE

Sur la Savoie, ID cube est porté et animé par France Active Savoie Mont Blanc et soutenu financièrement par Grand Chambéry et la Banque des territoires.

En 2025, 9 porteurs de projets ont été sélectionnés et accompagnés pour créer leur activité. Pendant un an, ils ont bénéficié de manière individuelle et en collectif, de conseils autour de la stratégie commerciale, l'étude de marché, le business plan, le modèle économique ou encore la structuration juridique, la levée de fonds, la gouvernance et la communication.

Ce travail a abouti à la création de 12,5 emplois dans différents domaines : l'intermédiation culturelle, la lutte contre les violences intrafamiliales, l'apiculture, l'économie circulaire, la restauration, l'urbanisme...

Favoriser l'accès ou le retour à l'emploi via la commande publique

Les clauses de promotion de l'emploi permettent à Grand Chambéry d'insérer dans ses marchés publics des heures d'insertion qui devront être réalisées par les entreprises attributaires en faisant appel à des publics éloignés du marché du travail. Elles constituent donc un véritable levier pour l'emploi des habitants de l'agglomération et plus particulièrement pour ceux des quartiers de la politique de la ville.

En 2025 :

37 opérations concernées par le dispositif.

53 513 heures d'insertion réalisées via **108** contrats.

103 bénéficiaires, dont 40% sans diplôme, 42% niveau CAP/BEP, 24% habitant les quartiers prioritaires ou en veille active, 40% de jeunes de moins de 26 ans.

Cinquième édition de «Elle & EntrepreneurE» le 13 mars 2025 à la salle J-B Carron au Biollay à Chambéry



POLITIQUE DE LA VILLE

Compétence au service des habitants les moins favorisés de l'agglomération, la politique de la ville, partenariale et participative, a pour objectif de réduire les inégalités territoriales entre tous les habitants du territoire de Grand Chambéry.

Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »

Signé le 9 juillet 2024, ce nouveau contrat de ville Engagements Quartiers 2030 est le résultat d'un partenariat abouti entre Grand Chambéry, l'État et l'ensemble des partenaires (communes, habitants, institutions et associations). Il concrétise l'ambition collective forte et assumée d'agir pour les habitants en réduisant les inégalités, par la mobilisation continue des politiques publiques et des ressources.

Depuis sa signature, un **appel à projets actualisé** avec les nouveaux axes prioritaires d'intervention a été lancé : 521 922 € de subventions ont été attribuées aux associations et communes porteurs de projet pour les habitants, soit 53 projets accompagnés. Ces projets doivent intégrer des critères d'éligibilité qui impliquent une montée en compétence des acteurs : aller vers, participation des habitants, promotion de l'égalité femmes/hommes, respect et promotion des valeurs de la République et de la laïcité, mobilités, transition écologique...

De plus, un **observatoire local de la politique de la ville** a été créé de manière collective et partenariale, pour une meilleure évaluation et adaptation des interventions.

Parce que la synergie des acteurs au service des habitants est une condition essentielle de réussite de cette politique publique partenariale, des **coordinations opérationnelles d'acteurs** sont menées sur les axes prioritaires d'intervention : interconnaissance, décroisement au service des logiques de parcours, formation des acteurs de terrain...

La mise en place de **conventions pluriannuelles d'objectifs** avec les associations permet de sécuriser les crédits et asseoir le partenariat.

Inauguration du projet photographique Engagements Quartiers 2030 dans le cadre du premier anniversaire du contrat de ville 2024-2030



Au Biollay, le 12 avril une journée à destination des jeunes du quartier, qui a réuni environ 400 personnes, a pu être organisée grâce à la coordination jeunesse lancée dans le cadre du nouveau contrat de ville.

Des temps de médiation se sont déroulée pendant tout un semestre avec les structures du quartier en amont du spectacle Légendes Urbaines (PDF) organisé par l'Espace Malraux.

Enfin, une démarche d'urbanisme transitoire, en parallèle du travail mené sur un futur programme de renouvellement urbain, a permis d'impliquer les habitants dans des projets d'aménagement d'espaces publics.

Sur les Hauts-de-Chambéry, parce que les questions d'insertion socioprofessionnelle sont plus prégnantes dans ce quartier, un événement sur l'engagement des entreprises en QPV a été organisé le 4 juillet, en lien étroit avec le Réseau Pour l'Emploi et celui des Entreprises s'Engagent.

Grâce à la Cité éducative les actions éducatives et de parentalité ont été renforcées, avec notamment l'ouverture d'un lieu d'accueil enfants parents.

Enfin, des permanences du Point écoute de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des 2 Savoie, à destination des jeunes et de leurs familles, ont été déployées.

Dans les quartiers de veille active (QVA), une nouvelle dynamique a été impulsée avec de nouvelles actions, notamment dans les nouveaux QVA, comme l'intervention du centre social AQCv dans le quartier du Covet, l'animation de rue dans le quartier de Mérande-Joppet par le centre socioculturel des Moulins, un projet sur l'accompagnement des femmes éloignées des dispositifs par la commune de Barberaz ou la mise en place d'un Aidant Connect dans la commune de Jacob-Bellecombette.

Pour tous les partenaires, le 14 octobre se sont déroulées les rencontres annuelles de la politique de la ville au Scarabée, réunissant presque 140 personnes sur les questions de l'inclusion et de la place des femmes dans les quartiers politique de la ville.

Poursuite de l'expérimentation Territoire Zéro Non Recours

Seuil de pauvreté plus élevé, familles monoparentales ou nombreuses sur-représentées, population étrangère importante, difficultés d'insertion, forte présence de logements sociaux précarisent les habitants des quartiers prioritaires politique de la ville. La question de l'accès aux droits y est un enjeu prégnant avec des besoins accrus de médiation sociale.

C'est pourquoi, depuis 2023, Grand Chambéry participe à l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Non Recours » visant à accompagner les habitants n'ayant pas accès à leurs droits à en bénéficier.

Les objectifs sont d'aller à la rencontre des habitants de Biollay-Cognin (depuis juillet 2024) et des Hauts-de-Chambéry (depuis septembre 2025) visés par l'expérimentation pour les aider à ouvrir des droits. Il s'agit également de proposer une offre d'accès aux droits de meilleure qualité, notamment par la montée en qualification des personnes en charge du sujet (environ 50 professionnels des collectivités, des associations et des opérateurs de l'État identifiés dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville) et une meilleure communication et coordination entre ces différents professionnels.

Depuis juillet 2024 sur le Biollay et Cognin

498 personnes ciblées

215 personnes ou foyers accompagnés dans l'ouverture ou le maintien des droits

610 droits ouverts ou maintenus

Depuis septembre 2025 sur les Hauts-de-Chambéry

70 personnes ou foyers accompagnés dans l'ouverture ou le maintien des droits

226 droits ouverts ou maintenus

RENOUVELLEMENT URBAIN

L'écoQuartier des Combes sur les Hauts-de-Chambéry

Le programme de renouvellement urbain des Hauts-de-Chambéry se poursuit en 2025 avec :

- la livraison de l'opération de réhabilitation de la résidence sociale des Granges et les travaux sur celle de Doria,
- la restructuration de la rue Vert Bois,
- la pose de la première pierre de l'un des trois futurs programmes en accession sociale l'Envoléé.

Deux avenants à la convention de renouvellement urbain ont permis de débloquer plus de 650 000€ de subvention de l'ANRU pour rendre plus abordables la vente des logements en accession sociale et réhabiliter les logements sociaux de la résidence Serpolière.

En tant que porteur de projet, Grand Chambéry :

- assure la coordination d'ensemble entre tous les partenaires ainsi qu'avec les financeurs,
- anime la concertation et l'information des habitants, en lien avec les maîtres d'ouvrage,
- facilite la mise en œuvre du projet (gestion des plannings et de interfaces entre les chantiers...),
- encadre la démarche de labellisation ÉcoQuartier.

Le Biollay

Les études de faisabilité du projet, engagées durant les années précédentes, se sont terminées. Les grandes orientations du projet sont désormais fixées, qu'il s'agisse de la réhabilitation des logements sociaux ou la place des équipements publics sur le quartier.

Alors que quelques premières opérations ont déjà pu voir le jour (réhabilitation de logements sociaux à la Favorite, accompagnement de la réhabilitation de copropriétés, aménagements de jardins partagés et familiaux, création de « Street Work Out » et agrandissement de l'aire de jeux sur le Parc Éburdy), il faut désormais trouver des financements auprès des partenaires pour accélérer la mise œuvre du projet dans les prochaines années (ANRU 3).

La démarche d'urbanisme transitoire, lancée en 2024, se poursuit également sur les espaces publics du quartier. 5 ateliers de concertation sur les trois premiers sites du Parc Éburdy, du Pont Vieux et du Petit Biollay ont regroupé près de 230 habitants. Ils vont permettre l'installation de mobilier urbain et de renaturation par la Ville de Chambéry d'ici à l'été 2026.

Une nouvelle phase de la démarche s'ouvre sur les secteurs de la Favorite et de la rue des Tilleul : 2 ateliers ont eu lieu en novembre, et vont se poursuivre au printemps 2026.



Trois projets financés dans le cadre des Fonds de concours politique de la ville

Grand Chambéry s'est dotée d'une enveloppe budgétaire pour accompagner les quartiers politiques de la ville (QPV comme QVA) dans la création ou l'adaptation d'équipements publics, l'aménagement des espaces publics, ou la revitalisation de zones commerciales de proximité.

En 2025, l'Agglomération a ainsi pu financer 3 projets à hauteur de 150 000€ :

- l'extension de l'aire piétonne du Faubourg Montmélian à Chambéry ;
- la rénovation du stade du château à Cognin ;
- la réhabilitation et extension de la maison médicale à Barby.

HABITAT

L'habitat recouvre des champs d'intervention variés avec le soutien au développement et la rénovation de logements sociaux, la rénovation énergétique des logements existants et l'accession à la propriété à prix maîtrisés.

En 2025, l'enveloppe consacrée à l'habitat (public et privé) sur le territoire était de 11,67 M€ : 3,29 M€ de subventions alloués par Grand Chambéry et 8,38 M€ versés par l'État et l'Anah dans le cadre d'une gestion de crédits délégués.

Logements sociaux et logements à prix maîtrisé

Le soutien au développement et à la rénovation des logements sociaux, mené depuis déjà plusieurs années, s'est poursuivi en 2025. Ainsi, Grand Chambéry a pu accompagner de nouveaux chantiers d'organismes HLM, notamment des rénovations énergétiques ambitieuses de logements sociaux à Barby et Chambéry.

En matière d'**accession abordable**, de nouveaux programmes se réalisent sur le territoire et les opérateurs proposent de plus en plus de logements en accession à la propriété à prix maîtrisés destinés à des ménages sous plafond de ressources.

Soutien à la rénovation énergétique

93 copropriétés ont été accompagnées dans une ou plusieurs étapes de leur projet de rénovation, dans un parcours s'étendant depuis la préparation du lancement des études (audit, maîtrise d'œuvre puis avant-projet) jusqu'au suivi après travaux.

Parmi elles, 15 copropriétés, représentant 325 logements, ont voté les travaux et bénéficié de l'attribution de subventions.

Cela témoigne de la concrétisation d'un accompagnement qui a commencé depuis plus de 10 ans. La dynamique est en forte croissance avec une mobilisation et une concrétisation des projets chaque année plus importante.

Concernant les maisons, la rénovation énergétique globale de 34 logements de propriétaires occupants et bailleurs a été accompagnée.

L'ensemble de ces rénovations fait l'objet d'aides financières de l'Anah, de Grand Chambéry, du Département de la Savoie et de Procivis Savoie.

Parmi ces projets, 133 logements ont bénéficié de la prime complémentaire de Grand Chambéry pour le recours à des matériaux biosourcés.



2025 en chiffres

3,29 M€ de subventions alloués par Grand Chambéry

392 nouveaux logements sociaux (- 5,8% par rapport à 2024) seront produits sur 8 communes du territoire grâce aux financements de Grand Chambéry et des crédits délégués de l'État

277 logements sociaux seront rénovés avec le soutien financier de Grand Chambéry aux organismes HLM (- 40,8% par rapport à 2024)

195 logements à prix abordable ont été mis sur le marché par des promoteurs privés et des organismes HLM (+ 236,2% par rapport à 2024)

93 copropriétés accompagnées dans leur projet de rénovation énergétique (+ 63% par rapport à 2024)

34 logements individuels accompagnés pour des travaux de rénovation énergétique (+ 21,4% par rapport à 2024)

133 logements ayant bénéficié de la prime complémentaire de Grand Chambéry pour le recours à des matériaux biosourcés (+ 133,3% par rapport à 2024)

Le plan Logement d'abord pour les personnes les plus fragiles

Grand Chambéry a été retenue comme territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord lancé par l'État. Elle s'est engagée, en 2021, dans la mise en œuvre accélérée du plan afin d'apporter des réponses concrètes pour favoriser l'accès et le maintien à un logement autonome couplé à un accompagnement renforcé pour les publics sans domicile ou en difficulté de maintien dans leur logement.

Avec un soutien important de l'État, des nouvelles actions ont été menées en 2025 :

- La plateforme Louer Solidaire, avec l'ADIL de la Savoie, qui accompagne les propriétaires d'un logement afin qu'ils puissent le louer de manière sereine, sécurisée et solidaire grâce à l'intermédiation locative.
- Le guichet d'information logement jeunes avec la FOL73 sur l'ensemble des questions relatives au logement : en 12 mois, le service a reçu 307 jeunes différents et a mis en place 11 ateliers collectifs.

- La création d'une équipe d'accompagnement sanitaire et sociale avec Respects 73 et Le Pélican : à ce jour, 17 personnes sont accompagnées.

- Le soutien à l'association Intermed pour les interventions à domicile de locataires avec des difficultés de santé.

- Le soutien au service Toi(t) d'abord de la Sasson pour un accompagnement logement renforcé des personnes sans-abris qui s'installent directement dans un logement. En totalité, le Toi(t) d'abord accompagne 25 personnes actuellement.

- Le soutien au SIAO de la Savoie pour le rapprochement de l'offre de logement et des personnes sans-abris avec en moyenne 13 personnes relogées depuis la rue vers du logement social.

- Des formations certifiantes ont été proposées et ont touché 31 professionnels de l'agglomération (124 depuis 2022).

GENS DU VOYAGE

Aire d'accueil de La Boisse

En 2024, le taux d'occupation de l'aire d'accueil de la Boisse était de **78,3%** (+ 1,1% par rapport à 2024).

Au total, **477** personnes ont été accueillies, (+ 120 par rapport à 2023).

Assurer l'accueil des grands passages estivaux

Ouverte du 1^{er} avril au 30 septembre 2025, l'aire de grand

passage de La Ravoire a accueilli **10** groupes (+ 5 par rapport à 2024) pendant la saison sur une durée totale de

101 jours, soit un taux d'occupation de **55%** (+ 25% par rapport à 2024).

1 183 caravanes ont été accueillies (- 371).

Cette augmentation significative de l'occupation est liée au remplacement des installations électriques qui avaient été dégradées fin juin 2024, ayant rendu l'aire inutilisable jusqu'à la fin de la saison.



URBANISME ET PLANIFICATION

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUiHD) élaboré par Grand Chambéry est un document qui régit l'aménagement et le développement durable de son territoire.

Il détermine le droit à bâtir sur l'ensemble des propriétés du territoire de Grand Chambéry, à l'exception du secteur couvert par le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Chambéry. Ce Plan couvre l'ensemble du territoire de l'Agglomération et met au service de l'ensemble des communes une vision dynamique et cohérente, à l'échelle de réflexion du bassin de vie.

Le PLUiHD porte des ambitions fortes en matière de transition écologique. Les modifications du document ont pour axe principal de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux avec de nouvelles dispositions en faveur de l'adaptation au changement climatique et son atténuation.

Ainsi, les dernières évolutions portées par la modification n°5 approuvée le 6 novembre 2025 ont poursuivi l'adaptation du territoire au réchauffement climatique.

Une **orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « Continuités écologiques et lutte contre la surchauffe urbaine »** a été créée. Elle identifie les continuités écologiques dans la cluse urbaine constituant une armature verte essentielle au renforcement de la nature et au maintien de la biodiversité dans le secteur urbain de l'agglomération. Elle identifie également des cheminements sur lesquels travailler en priorité au regard de la thématique des îlots de fraîcheur, avec pour objectif de faciliter les accès vers des espaces de fraîcheur par des parcours eux-mêmes végétalisés et/ou ombragés.

La **prévention des risques naturels** a été améliorée avec la mise à jour de la connaissance des aléas sur le territoire. Les dernières études ont été intégrées dans le cadre de la modification du PLUiHD via des Plans d'indexation en Z (cartographie des risques naturels sur une commune dans les zones présentant des enjeux) partiels.

Après la sollicitation de l'ensemble des communes et des études précises de chaque proposition, la modification n°5 a également permis l'intégration sous forme de STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) ou la modification d'OAP de plusieurs tènements pour permettre la création de terrains familiaux pour l'installation de familles sédentaires de gens du voyage du territoire.

Bilan de l'application du PLUiHD de Grand Chambéry

Un des premiers PLUiHD approuvés en France en 2019, le PLUiHD de Grand Chambéry fait aujourd'hui l'objet d'une évaluation. Il ne s'agit pas d'un simple diagnostic actualisé du territoire, mais au contraire d'une mise en perspective du document vis-à-vis des enjeux actuels et futurs de l'agglomération. Ce bilan est construit en reprenant la structure du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), ligne directrice et expression du projet politique d'aménagement du territoire, en cohérence avec les documents de rang supérieur.

Application du droit des sols

1 638 dossiers d'autorisations d'urbanisme ont été instruits par Grand Chambéry pour les communes adhérentes.

Le Portail Usager, ouvert depuis avril 2024, permet aux usagers qui le souhaitent de déposer, par voie électronique, des dossiers d'autorisations d'urbanisme sur toutes les communes du territoire de Grand Chambéry. En 2025, ce sont 73% des demandes d'autorisations d'urbanisme qui ont été déposées de manière dématérialisée depuis ce portail.

Les principales actions en 2025

PLUiHD

- Modification n°5 : approuvée en novembre
- Modification n°6 : mise en œuvre de la concertation
- Mise en compatibilité du PLUiHD suite aux arrêtés préfectoraux pour Savoie Technolac3 et les travaux de confortement des berges et de restauration écologiques de la Leysse
- 3 procédures de mise à jour réalisées
- Rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols
- Bilan – évaluation à mi-parcours du PLUiHD

ÉTUDES EN COURS

- Études sur le besoin en production de logements sur le territoire de Grand Chambéry : constat, options et perspectives
- Conception et expérimentation d'une méthodologie sociologique pour intégrer le confort d'été dès la planification territoriale avec un stage de fin d'étude
- Cartographie des enseignes et publicités et relevé des dispositifs en infraction



AFFAIRES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Le foncier constitue la pierre angulaire de tout projet d'aménagement, qu'il s'agisse de développement urbain, d'infrastructures, d'équipements publics ou de revitalisation des territoires. Maîtriser et optimiser la gestion du foncier permet non seulement de sécuriser les projets, mais aussi de garantir leur viabilité économique, sociale et environnementale.

Dans un contexte marqué par la raréfaction des espaces disponibles, la question foncière devient un levier stratégique afin de répondre aux besoins en logements, l'implantation d'équipements publics tels que les déchetteries, dépôt de bus, voiries, pistes cyclables, développement économique, etc, tout en veillant à la préservation et la valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

La mobilisation relative au foncier durant l'année 2025 s'est concrétisée selon 5 axes.

Une volonté de développer les interventions foncières

Une démarche d'anticipation foncière : Grand Chambéry a poursuivi sa démarche d'acquisitions foncières amiables dans le cadre d'élargissement de voiries, d'aménagement de trottoirs et pistes cyclables, de pérennisation de sites comme la plateforme de compostage de déchets verts.

L'Agglomération s'est également fortement mobilisée en 2025 dans la recherche de solutions pérennes et adaptées pour l'habitat des familles de gens du voyage. Le travail, commencé en 2022, a permis d'aboutir aux premiers projets d'inscriptions de terrains dans les documents d'urbanisme.

Une démarche active de maîtrise foncière par l'acquisition de foncier : Grand Chambéry s'est associée à la communauté d'agglomération voisine, Grand Lac, afin de poursuivre durant l'année 2025 la maîtrise foncière des berges de La Leysse. L'Agglomération s'est mobilisée sur de nouvelles acquisitions amiables et a approuvé la déclaration de projet tout en confirmant le caractère d'intérêt général du projet de restauration et sécurisation du cours d'eau de la Leysse. Le CISALB, au titre de ses compétences, assure l'ensemble de la maîtrise d'ouvrage de ces travaux à venir.

Une démarche d'accompagnement des mutations foncières et immobilières : dans la continuité de la réhabilitation de l'ancienne tour de contrôle de l'aérodrome à Challes-les-Eaux et sa transformation en hôtel- restaurant, Grand Chambéry a souhaité permettre le développement d'une nouvelle offre tertiaire plus dense en cédant un foncier, en bordure de la RD 1006, sur la commune de La Ravoire. Ce nouvel équipement permettra

le développement d'une entrée d'agglomération sud renouvelée tout en développant de nouvelles activités économiques créatrices d'emplois et de richesses pour le territoire. À terme, ce site accueillera la construction d'un nouvel ensemble immobilier de bureaux sur 2 étages.

Accompagnement de locataires de bâtiments de Grand Chambéry pour une relocalisation

Au titre de ses différentes compétences, Grand Chambéry est propriétaire de bâtiments, essentiellement des locaux d'activités.

Ces locaux ont été acquis soit avec des locataires en place, soit sont valorisés par le biais de locations à des associations ou des artisans dans l'attente de la mise en place de projets de Grand Chambéry.

L'Agglomération a engagé durant l'année 2025 un travail de relocalisation pour un peu moins d'une dizaine de structures réparties sur 3 bâtiments vers d'autres bâtiments mieux adaptés, notamment dans le secteur privé. Ce travail d'accompagnement se poursuivra durant l'année 2026.

Contribution à des études stratégiques

Grand Chambéry a collaboré durant l'année 2025 à une série d'études stratégiques visant à anticiper les enjeux futurs du territoire et ayant un impact sur le foncier et de l'immobilier. Ces travaux, menés en collaboration avec divers partenaires institutionnels et privés, ont pour objectif d'évaluer les évolutions possibles tout en répondant aux défis de développement durable, d'aménagement du territoire et de transition écologique.

Elles ont porté par exemple sur :

- l'évolution du parc d'activités économiques des Landiers sur la commune de Chambéry,
- la détermination d'un potentiel foncier d'accueil du photovoltaïque,
- les besoins en production de logements sur le territoire de l'agglomération.

Analyse des transactions foncières et étude approfondie des opportunités

Afin de répondre à ces différentes démarches, Grand Chambéry s'appuie également sur une analyse fine de chaque déclaration d'intention d'aliéner (DIA) informant de la vente en cours de biens fonciers ou immobiliers sur le territoire des 38 communes de Grand Chambéry.

Ce sont plus de 1 600 ventes de foncier et d'immobilier, réparties sur les 38 communes, qui ont été étudiées durant l'année au regard des besoins de l'ensemble des Directions de Grand Chambéry et de ses satellites (CISALB, Chambéry Grand Lac économie, etc), soit une augmentation des dossiers expertisés de plus de 12 % par rapport à l'année précédente.

Ces analyses permettent, soit par le biais de démarches de préemptions, soit par négociations amiables, de répondre aux besoins exprimés.

Accompagnement des communes dans les procédures foncières et immobilières

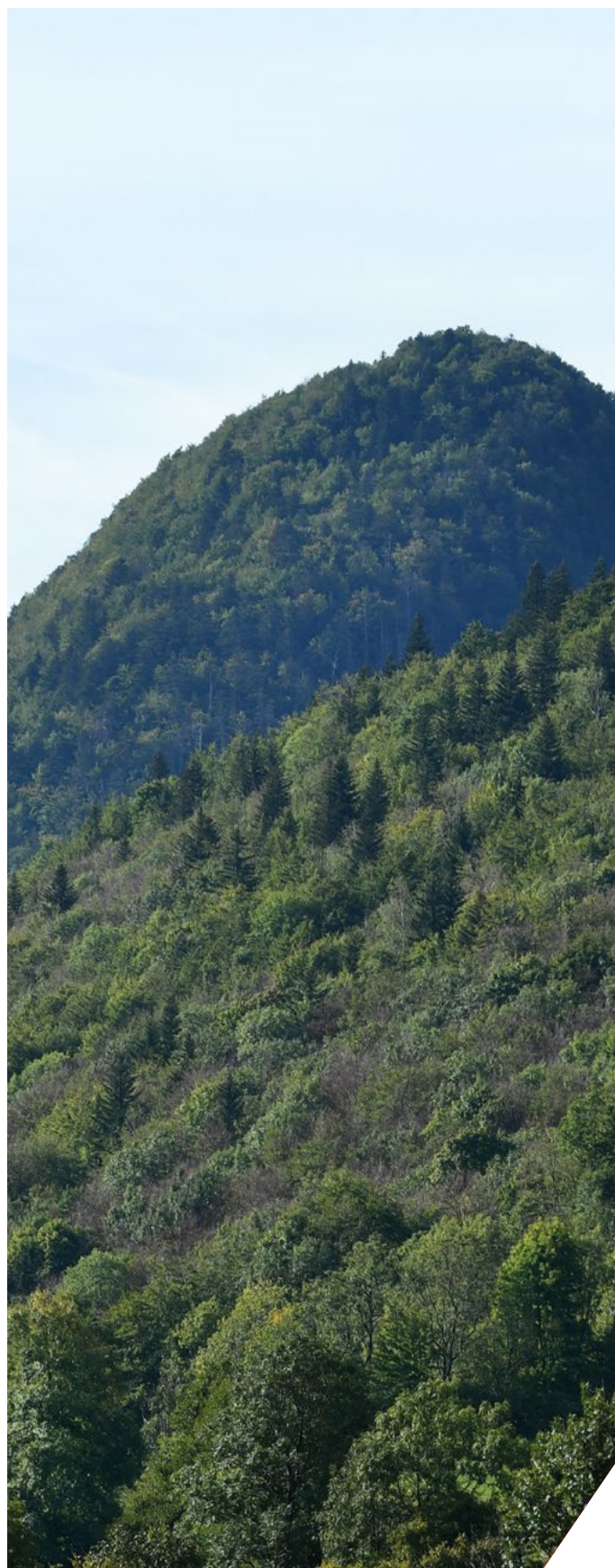
Depuis 2023, Grand Chambéry s'engage aux côtés des communes pour renforcer leur capacité à concevoir, financer et réaliser leur projet foncier et immobilier.

Un service d'appui dédié aux affaires foncières et immobilières accompagne celles-ci en apportant son expertise sur les questions techniques et juridiques, les questions de gestion locative et de mise à disposition du patrimoine communal, la connaissance des acteurs publics et privés de l'action foncière, la délimitation, détermination et gestion du domaine public et du domaine privé d'une collectivité.

Les actions réalisées en 2025 ont permis par exemple :

- d'apporter tous les conseils permettant à l'acquisition d'un chemin incluant un projet d'échange entre la commune et des propriétaires privés,
- d'accompagner une commune sur la procédure d'incorporation des biens vacants sans maître,
- d'accompagner une commune dans la procédure d'acquisition par voie de préemption prévue dans le cadre du code rural (parcelle forestière),
- de produire un modèle de délibération pour vente d'un bien communal.

La mission d'appui aux communes s'adapte aux contraintes des élus et des techniciens en produisant dans la mesure du possible une réponse rapide avec la fourniture d'outils facilitant la mise en œuvre du projet par la commune.



AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS

Le territoire de Grand Chambéry est un territoire unique, entre villes et montagnes, très majoritairement composé d'espaces naturels et agricoles : 57% de forêts, 8% d'espaces naturels (zones humides, pelouses sèches et zones de montagne) et 25% d'espaces agricoles. Ces espaces étant indispensables pour les ressources alimentaires et la préservation de l'environnement, Grand Chambéry s'emploie à les préserver.

Restauration collective scolaire

La restauration collective est un des principaux piliers de la stratégie alimentaire du Schéma agricole territorial de Grand Chambéry. Elle se distingue par son caractère social visant à produire des repas à un prix modéré, notamment aux enfants via la restauration scolaire.

Un diagnostic a été réalisé sur la restauration collective scolaire des 38 communes de l'Agglomération. Il a permis d'obtenir une photographie de l'organisation de ce service public primordial pour les communes :

- 30 communes ont un service de restauration scolaire,
- 949 427 repas scolaires sont produits par an.

L'introduction de produits locaux en circuits courts dans la restauration collective nécessite de tenir compte de l'organisation actuelle des producteurs locaux (circuits longs, production majoritaire de fromage), de la saisonnalité et de la temporalité des productions pas toujours adaptées à la restauration collective, mais également d'adapter les pratiques des gestionnaires des restaurants scolaires.

Grand Chambéry a lancé à l'automne 2025 une étude pour la mutualisation de la restauration collective sur 11 communes de la cluse de Chambéry. Elle doit permettre d'étudier des scénarios de mutualisation du service de restauration collective à destination des scolaires, petite enfance, accueils de loisirs, seniors... L'étude se déroule en plusieurs phases et pourra aboutir à un scénario de mutualisation avec les communes engagées au printemps 2027.

Un fonds d'aide pour une alimentation durable et résiliente

Travaillant depuis plusieurs années sur une stratégie alimentaire durable et résiliente, Grand Chambéry reconnaît l'importance de soutenir les organismes qui visent à relocaliser l'alimentation, à tous les niveaux de la chaîne alimentaire : production, transformation, distribution, consommation. Il apparaît aussi essentiel de favoriser le lien entre les producteurs et le grand public à travers des actions de sensibilisation, et de lutter contre la précarité alimentaire. C'est pourquoi l'Agglomération a mis en place un fonds d'aide financière pour soutenir les associations et structures d'insertion déjà en place et aider à en faire émerger et pérenniser d'autres. Ce fonds d'aide sera attribué chaque année dans le cadre d'appels à projets sur l'alimentation durable et le développement des circuits courts.

Les Forestivités

La première édition savoyarde des Forestivités s'est déroulée à l'échelle du département du 19 octobre au 22 novembre. Ce festival de la forêt vise à faire découvrir les métiers du bois, valoriser une économie locale responsable et sensibiliser petits et grands aux enjeux climatiques et forestiers. La journée de lancement, festive et gratuite, a été organisée au parc de Buisson Rond à Chambéry. Le public nombreux (plus de 1 500 visiteurs) a pu profiter des stands interactifs, jeux et ateliers du village forêt-bois, de nombreuses démonstrations (scie mobile, sculptures à la tronçonneuse...), d'un marché des artisans et de plusieurs spectacles vivants en plein air.

Une cinquantaine d'animations, dont 12 sur le territoire de Grand Chambéry, ont été organisées sur la quinzaine à l'initiative de collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires et structures culturelles : visites d'entreprises, sorties terrain et contées, ciné-débats et conférences, présentation de nouvelles technologies pour la gestion forestière, ateliers immersifs et pédagogiques...



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le territoire des Alpes enregistre des augmentations des températures parmi les plus élevées à l'échelle nationale, et même mondiale. Avec + 2,6°C de température annuelle moyenne en 60 ans, le territoire de Grand Chambéry est l'un des plus exposés aux effets du réchauffement climatique.

Cette évolution impose d'agir sans tarder pour limiter ses effets et adapter le territoire aux conditions météorologiques actuelles et futures.

Adoption du PCAET 2026-2031

En tant que coordinatrice de la transition écologique sur son territoire, Grand Chambéry élabore et met en œuvre le Plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce document décline localement les réglementations nationales et européennes en faveur du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air. Mais il est avant tout une feuille de route locale apportant à tous les acteurs du territoire des actions concrètes et adaptées à mener pour réussir cette transition.

Considérant l'accélération du changement climatique et la vulnérabilité du territoire, il a été retenu de centrer la stratégie autour d'un postulat de base qui propose une approche résiliente de l'aménagement : « Aménager en intégrant la trajectoire de réchauffement de référence, dans tous les documents de planification et tous les projets ».

Le PCAET 2026-2031 a été adopté à l'unanimité au conseil communautaire de décembre 2025.

Présentant des objectifs ambitieux, il comporte 4 axes à partir desquels se déclinent de multiples actions, certaines pilotées par Grand Chambéry, d'autres par les différents acteurs du territoire :

- Axe 1 « Mieux se déplacer »
- Axe 2 « Mieux produire et mieux consommer »
- Axe 3 « Mieux occuper le bâti et la ville »
- Axe 4 « Mieux protéger et valoriser les ressources »

Un 5^e axe, « Plus engagés », porte des mesures d'accompagnement au changement de comportement, à la sensibilisation, la communication, la gouvernance pour l'adaptation du territoire... et cela pour garantir la mobilisation de tous pour atteindre les objectifs.

Relance du dispositif #Balance ton poêle

Le dispositif #Balance ton poêle ! a été reconduit depuis mi-2025. Il permet aux particuliers de bénéficier d'un bonus financier pour les aider à remplacer un poêle à bois peu performant, insert ou foyer ouvert, par un poêle à granulés ou à bûches plus performant et plus écologique.

Depuis 2025, les dépôts des demandes se font uniquement de manière dématérialisée, via la plateforme Simpl'ici de Grand Chambéry. Les conseillers numériques de l'Agglomération ont été missionnés pour aider les personnes en difficulté avec l'informatique à faire leur demande.

57 poêles ont été remplacés en 2025.

Production d'énergies renouvelables

Depuis 2022, Grand Chambéry déploie un schéma directeur de transition énergétique (SDTE) pour accélérer la sobriété de ses activités. À travers ce schéma, l'Agglomération s'est engagée à maîtriser ses consommations énergétiques et à massifier la production d'énergies renouvelables.

L'objectif 2025 est atteint avec une production annuelle de 9,5 GWh provenant de plusieurs équipements, et un taux d'autoproduction de 20% des énergies consommées par tous les sites et toutes les activités de Grand Chambéry, toutes énergies confondues (électricité, gaz, chauffage, carburants) :

- 6 centrales photovoltaïques, dont 3 en service sur de l'autoconsommation (1 ombrière sur le parking relais de La Trousse, 2 centrales sur les toits des bâtiments de Grand Chambéry) et bientôt 1 centrale photovoltaïque au Chambéry Savoie Stadium (1 014 MWh/an) et 2 en contrat de vente de la production ;
- 1 unité de production de biométhane à partir des boues de l'usine de dépollution des eaux usées : 8 800 MWh/an, en contrat de vente de la production ;
- 50% des camions de collecte des déchets roulent avec des carburants non fossiles, 25% pour les bus Synchro mobilités et 16% pour les véhicules légers et utilitaires de Grand Chambéry.

Cette production d'énergies renouvelables génère des gains et/ou des économies d'énergie de près de 1,2 M€ par an.



Développement touristique

Vers un « tourisme du bien-vivre », telle est la promesse retenue par Grand Chambéry dans son projet d'agglomération.

De par son positionnement stratégique et son dynamisme, Grand Chambéry possède de nombreux atouts. Tout d'abord, une complémentarité vallée-montagnes unique au cœur des Alpes, là où les massifs des Bauges et de la Chartreuse se rencontrent, et où s'associent facilement sport et culture, histoire et patrimoine.

Son accessibilité et ses infrastructures (hôtels, lieux événementiels) font de Grand Chambéry une destination dynamique pour le tourisme d'affaires et de groupes.

Pour déployer sa politique publique touristique, Grand Chambéry s'appuie principalement sur deux structures :

- Grand Chambéry Alpes Tourisme, assurant la promotion touristique du territoire à travers la marque Chambéry Montagnes ;
- le Syndicat mixte des stations des Bauges assurant la gestion et le développement hiver et été des stations Savoie Grand Revard et Aillons-Margériaz.

Grand Chambéry intervient en direction de ses 38 communes pour les accompagner au quotidien sur la compétence tourisme. Cet accompagnement permet de mettre en œuvre la réalisation d'aménagements au sein du territoire aussi bien à destination des touristes que de ses habitants.

LES PROJETS ISSUS DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2024-2030

Fonds de concours « Tourisme du bien-vivre »

Le fonds de concours « Tourisme du bien-vivre », lancé en septembre 2024, s'est poursuivi en 2025. Il vise à soutenir des réalisations concrètes sur le territoire.

Depuis sa création, ce sont quatre phases qui se sont succédées et qui ont permis de retenir 17 dossiers présentés par les communes de Grand Chambéry.

Le fonds de concours accompagne les communes financièrement et techniquement (construction de projet) autour de trois thématiques :

- « Petites boucles » : des balades faciles à faire en famille,
- « Aménagements cyclo-touristiques » : proposer des aménagements cyclables afin que les pratiquants puissent s'arrêter et profiter de services le long de leur itinéraire,
- « Mieux accueillir » : améliorer l'expérience des visiteurs.

En tout, ce sont cinq petites boucles qui ont été créées, en collaboration avec l'association 4S (Sport Santé Solidarité Savoie), deux aires de services vélo et dix projets autour du mieux accueillir afin d'améliorer l'expérience des visiteurs (réhabilitation de passerelles, installation de nouveaux bancs et tables de pique-nique, cheminement piétons et vélos, etc.).

Au total, Grand Chambéry a soutenu ces projets à hauteur de 278 905,61 €, générant un effet levier de 795 558,22 €. Les fonds de concours accordés se situent entre 980 € et 25 000 €, selon la nature des projets soumis.

L'observatoire touristique : les résultats du baromètre comportemental

Lancé en 2024, le baromètre comportemental, réalisé dans le cadre de l'observatoire touristique, a été mené au cours de l'été 2024 ainsi que pendant l'hiver 2024/2025. Cet outil permet de qualifier les pratiques et les attentes des visiteurs du territoire grâce à un questionnaire détaillé.

Les résultats ont permis de confirmer que la moitié des visiteurs de la destination sont des habitants de Grand Chambéry. L'ensemble de ces données permettent de confirmer que les ambitions traduites dans le schéma de développement touristique 2024/2030 sont en adéquation avec les attentes et les comportements des usagers.

Chartreuse d'Aillon : nouvelles perspectives

L'établissement ayant fermé ses portes à la fin de l'été 2024, Grand Chambéry, en tant que propriétaire, a initié une procédure d'appel à manifestation d'intérêt pour perpétuer l'activité de ce lieu chargé d'histoire dans le massif des Bauges.

La gestion du bâtiment a été confiée à la SAS d'Aillon et d'Ailleurs, acteur clé de la commune d'Aillon-le-Jeune. Grâce à l'initiative du porteur de projet, ce lieu a pu rouvrir dès le début de la saison estivale 2025.

Outre l'exposition permanente, l'été a été animé par divers événements. Prévus pour le printemps 2026, la Chartreuse d'Aillon amorce un nouveau projet nommé « Germinations ».

Partenariat sportif, associatif et universitaire

Dans le cadre de son schéma de développement touristique, Grand Chambéry a retenu trois filières d'excellence : la balade/randonnée, le vélo et le ski alpin/nordique. Afin de mettre en lumière ces disciplines et rayonner plus largement sur son territoire, l'Agglomération accompagne et soutient des athlètes du territoire qui performant au niveau international : Paco Rassat en ski alpin, I3 ski team en ski de fond et, depuis 2025, Océane Michelin en biathlon.

Grand Chambéry poursuit également son partenariat avec l'association 4S (Sport Santé Solidarité Savoie). Plusieurs projets ont été menés en 2025 : création de petites boucles, balade sonore, formation cartographie, etc.

Dans le cadre d'un travail avec l'Université Savoie Mont-Blanc, un travail de recherche a été mené avec trois étudiants du Master 2 Géographie et aménagement de la montagne autour du secteur des Îles du Chéran. Un stagiaire issu du Master 2 Équipements, protection et gestion des milieux de montagne a travaillé durant 5 mois sur le suivi de l'entretien des sentiers.

Le Véloutour, parcours ludique à faire en vélo présent dans une quinzaine de villes en France, a eu lieu pour la deuxième fois à Chambéry le 31 août 2025 et a permis à des milliers de cyclistes de découvrir l'agglomération de manière inédite.

Soutien d'événements

Grand Chambéry soutient financièrement diverses manifestations locales valorisant les filières d'excellence de son schéma de développement touristique (cyclisme, randonnée et ski), ainsi que celles qui favorisent la complémentarité entre vallée et montagnes grâce aux activités de valorisation et patrimoniales.

60 ans des Aillon-Margériaz	27 février et 13 juillet
Challenge U15 biathlon	7 au 9 février
Horizon non gardés	mai à juin
Féclaz bike test	14 et 15 juin
Festival des petits baroudeurs Chambéry Montagnes	5 au 7 juillet
Trail des Bauges	6 juillet
Chambéry quelle histoire !	12 au 30 août
Samse national tour	17 au 19 octobre

Signature de la convention officielle d'occupation temporaire de la Chartreuse d'Aillon entre Grand Chambéry et la SAS d'Aillon et d'Ailleurs le 10 juillet 2025



LES LIGNES MONTAGNE

Durant les saisons d'été et d'hiver, Grand Chambéry assure une liaison par car entre la cluse urbaine et les stations des Bauges. Dans le cadre de la refonte du réseau de transports en commun Synchro mobilités début 2025, les lignes Synchro Montagnes sont devenues les Lignes Montagne.

Les lignes 40 et 41 desservent respectivement La Féclaz et les Aillons-Margériaz, offrant un accès direct aux deux stations. Au cours de l'été, 3 500 usagers ont voyagé sur ces deux lignes. Depuis cet hiver, la ligne 40 propose un nouvel arrêt au centre nordique éducatif et sportif (CNES - La Féclaz). Les visiteurs peuvent accéder aux vestiaires, toilettes et casiers.

Une navette intersites permet quant à elle de relier Val d'Aillon, qui concentre les hébergements, et le Margériaz, la station de ski à 1 400m d'altitude.

De plus, un nouveau service de transport nommé Flexi permet aux visiteurs et aux habitants de se déplacer facilement au cœur du massif des Bauges et sur les contreforts de la Chartreuse.

TOUR DE FRANCE FEMMES AVEC ZWIFT

Événement majeur de l'été 2025, l'accueil du Tour de France Femmes a fait vibrer le territoire de Grand Chambéry au rythme de plusieurs jours de fête, d'animations sportives, culturelles et commerciales. Ce projet fédérateur a mis en lumière les associations et les talents locaux tout en offrant un rayonnement inédit à la marque Chambéry Montagnes, en France comme à l'international.

Les 1^{er} et 2 août 2025, Chambéry a été successivement ville d'arrivée de la 7^e étape et ville de départ de la 8^e étape du Tour de France Femmes. Elle a également accueilli l'Étape du Tour et ses 7 000 cyclistes amateurs qui ont pu réaliser le même parcours que les coureuses quelques heures avant le départ officiel. Ces deux jours ont été précédés par de nombreuses animations, notamment la Dictée du Tour le 28 mars et la fête du Tour les 24 et 25 mai. Grâce à cette dynamique, Grand Chambéry se positionne comme terre de vélo.

Le Tour de France passera de nouveau à Chambéry pour l'édition 2026, comme l'a annoncé l'organisateur A.S.O. en octobre.

En juin, la Ville de Chambéry et l'Agglomération ont été récompensées par l'obtention du label « Ville à vélo du Tour de France » niveau 3 sur 4, une distinction nationale attribuée par A.S.O. qui récompense les collectivités engagées dans le développement de la pratique cyclable sur leur territoire.

Faire du passage du Tour de France Femmes une véritable « Fête populaire », telle était l'ambition des élus et collectivités. Grâce à la mobilisation des associations sportives locales et la programmation de spectacles inédits, le territoire a vibré pendant trois jours pour la plus grande joie des habitants, visiteurs et touristes venus nombreux pour partager un moment unique.



Communauté d'agglomération

Grand Chambéry

106 allée des Blachères

73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00

www.grandchambery.fr

Rédaction et coordination

Directions de Grand Chambéry

Conception graphique

et mise en page

Direction de la communication
de Grand Chambéry

Crédits photos

Grand Chambéry

(sauf mention spéciale sur la photo)



GRAND CHAMBÉRY

106, allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
Tél. 04 79 96 86 00



grandchambery.fr

